





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-285**

**Séance publique du**

**29 juin 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150629- lmc168646-DE-1-1
Date de signature : 02/07/2015
Date de réception : jeudi 2 juillet 2015
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - CASINO MUNICIPAL - RAPPORT D'ACTIVITÉS CLOS LE 31 OCTOBRE 2014**

Le 29 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 23/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Abbassia BACHI à Madame Reine MERGER, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gerard DELOCHE à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Irène MALAUZAT, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Françoise TERME à Madame Dominique AUGÉY, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sylvaine DI CARO.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés  
Publics et Patrimoine Communal  
Direction des Etudes Juridiques & du  
Contentieux

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 JUIN 2015

-----

**Nomenclature : 1.2**  
Délégation de service public

**RAPPORTEUR** : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ  
**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. CHAZEAU Maurice

**Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE**

**OBJET** : INFORMATION DU CONSEIL - CASINO MUNICIPAL - RAPPORT D'ACTIVITÉS  
CLOS LE 31 OCTOBRE 2014 - Information du Conseil

Mes Chers Collègues,

Aux termes de la convention d'exploitation du Casino Municipal du 15 juillet 1998 modifiée, la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal s'est engagée à exploiter celui-ci « en vue de satisfaire au mieux le besoin de la population et favoriser le développement touristique et l'attractivité de la Commune ».

La convention modifiée par avenants prévoit, outre le prélèvement sur le produit brut des jeux au profit de la Ville, les obligations suivantes à la charge du délégataire.

**AU TITRE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE :**

- Alimenter un fonds d'investissements touristiques. Les sommes affectées à ce fonds sont versées à un compte spécial (compte 471).

La nature des investissements touristiques à réaliser est choisie, à raison de 50% des sommes disponibles par la Ville et à raison de 50 % par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal.

- Verser une subvention à l'Association " L'Institut de l'Image ".

**AU TITRE DE L'EFFORT ARTISTIQUE :**

- Organiser des représentations théâtrales, des concerts, des galas ou des attractions de tout premier ordre.
- Organiser des manifestations artistiques de qualité (M.A.Q.).

Comme vous avez pu le constater à la lecture du rapport d'activité transmis par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal, ci-annexé, **l'exploitation des jeux a engendré notamment :**

### **I -AU TITRE DU PRÉLÈVEMENT SUR LE PRODUIT BRUT DES JEUX :**

- le versement à la Ville de 10 % sur le prélèvement opéré par l'Etat.....	1 708 513 €
- le versement du prélèvement communal de 15 % soit.....	4 369 900 €
	-----
Total.....	6 078 413 €

### **II- AU TITRE DU FONDS D'INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES (COMPTE 471) :**

- Un crédit de 1 255 360 € à utiliser à raison de 50 % par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal et à raison de 50 % par la Ville, soit pour chaque partie un crédit de 627 680 €.

A cet effet, vous serez amenés ultérieurement à approuver un avenant à la convention d'exploitation du Casino Municipal relatif aux programmes retenus à ce titre.

### **III- AU TITRE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE (ARTICLE 11 DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION)**

Une contribution de 39 366 € au profit de l'Association " L'Institut de l'Image ".

### **IV - AU TITRE DE L'EFFORT ARTISTIQUE (M.A.Q.) Article 12 de la convention :**

Le délégataire a présenté à la Direction Générale des Finances Publiques les demandes d'abattements provisoires et définitifs de l'abattement supplémentaire pour les Manifestations Artistiques de Qualité. Dans le cadre de sa contribution financière **la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal a versé les sommes suivantes :**

Au titre de la saison MAQ 2013 :

- A l'Association « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix-en-Provence ».....	1 095 112 €
- A l' Association “ Ballet Preljocaj ” .....	310 628 €
	-----
Total 1.....	1 405 740 €

Au titre de la saison MAQ 2014 :

- A l'Association “ Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix-en-Provence.....	480 000 €
- A l' Association “ Ballet Preljocaj ” .....	100 000 €
	-----
Total 2.....	580 000 €
Total général (1 + 2)... 1 985 740 €	

Conformément à l'article L 1413-1 du C.G.C.T. ce rapport d'activité sera soumis à l'examen de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du rapport d'activité clos le 31 octobre 2014, ci-joint, communiqué par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal.

DL.2015-285 - INFORMATION DU CONSEIL - CASINO MUNICIPAL - RAPPORT  
D'ACTIVITÉS CLOS LE 31 OCTOBRE 2014 - Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé  
Maryse JOISSAINS MASINI, Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Reine MERGER', with a long horizontal stroke extending to the right.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07/2015  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)



**SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL**

Société Anonyme  
au capital de 2.160.000 Euros

21, avenue de l'Europe  
13090 AIX-EN-PROVENCE

**COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 OCTOBRE 2014**

# Comptes annuels

**SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX**

21, avenue de l'Europe

13090 AIX EN PROVENCE

Exercice clos le : 31 Octobre 2014

APE : 9200Z

SIRET : 551 620 198 00020

E.C.P.

232 Avenue du Prado

Tél : 04.91.71.69.01.

Fax : 04.91.71.84.93.

13008 MARSEILLE

# SOMMAIRE

## SOMMAIRE

### *Comptes annuels*

Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat - suite -	4
Détail du bilan actif	5
Détail du bilan passif	9
Détail du compte de résultat	12



## BILAN ACTIF

	31/10/2014			31/10/2013
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	362 759,09	361 105,61	1 653,48	1 508,63
Fonds commercial (1)	91 211,77		91 211,77	91 211,77
Autres immobilisations incorporelles	32 780,79	32 780,79		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	788 929,04	524 078,57	264 850,47	284 759,47
Constructions	27 693 365,68	16 877 526,41	10 815 839,27	12 082 064,24
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 343 172,53	10 438 806,31	1 904 366,22	1 659 343,13
Autres immobilisations corporelles	2 292 448,78	1 345 387,62	947 061,16	882 312,83
Immobilisations corporelles en cours				72 719,10
Avances et acomptes	34 579,16	34 579,15	0,01	0,01
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations	800 690,59		800 690,59	800 690,59
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	11 702,21		11 702,21	16 770,61
Autres immobilisations financières	30 592,47		30 592,47	27 435,37
	<b>44 482 232,11</b>	<b>29 614 264,46</b>	<b>14 867 967,65</b>	<b>15 918 815,75</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	98 945,00		98 945,00	118 354,00
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	70 905,68		70 905,68	80 048,15
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	281 306,57	37 075,32	244 231,25	305 021,38
Autres créances	9 219 531,00	97 774,51	9 121 756,49	8 053 678,03
Capital souscrit - appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
<b>Disponibilités</b>	3 157 851,72		3 157 851,72	3 699 081,84
Charges constatées d'avance (3)	659 532,85		659 532,85	694 064,84
	<b>13 488 072,82</b>	<b>134 849,83</b>	<b>13 353 222,99</b>	<b>12 950 248,24</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>57 970 304,93</b>	<b>29 749 114,29</b>	<b>28 221 190,64</b>	<b>28 869 063,99</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			15 202,21	16 771,00
(3) Dont à plus d'un an (brut)			4 733 995,47	447 768,00

## BILAN PASSIF

	31/10/2014	31/10/2013
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 2 160 000,00 )	2 160 000,00	2 160 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 406 066,27	1 406 066,27
Ecarts de réévaluation	40 529,54	40 529,54
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	216 000,00	216 000,00
- Réserves statutaires ou contractuelles	274 514,27	274 514,27
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	523 634,37	523 634,37
Report à nouveau	11 331 388,77	12 232 459,33
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 165 172,92	448 929,44
Subventions d'investissement	15 361,69	23 799,35
Provisions réglementées		
	<b>14 802 321,99</b>	<b>17 325 932,57</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	415 510,00	382 027,00
Provisions pour charges	108 793,00	112 546,00
	<b>524 303,00</b>	<b>494 573,00</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières (3)	2 410 731,85	991 105,76
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	418 146,11	366 534,24
Fournisseurs et comptes rattachés	1 161 898,29	1 431 400,26
Dettes fiscales et sociales	4 409 867,00	4 547 876,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	330 024,00	32 473,07
Autres dettes	4 144 113,12	3 665 123,32
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	19 785,28	14 045,76
	<b>12 894 565,65</b>	<b>11 048 558,42</b>
Ecarts de conversion Passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 221 190,64</b>	<b>28 869 063,99</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 476 419,54	10 682 024,18
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

## COMPTE DE RESULTAT

	31/10/2014			31/10/2013
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	2 654,44		2 654,44	2 618,89
Production vendue (biens)	- 606,24		- 606,24	
Production vendue (services)	24 451 616,61		24 451 616,61	25 892 003,67
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>24 453 664,81</b>		<b>24 453 664,81</b>	<b>25 894 622,56</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			17 092,85	7 654,32
Reprises sur provisions et transfert de charges			1 469 669,48	1 524 350,86
Autres produits			4 902,62	4 732,54
			<b>25 945 329,76</b>	<b>27 431 360,28</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements			1 521 322,30	1 553 878,41
Variation de stocks			19 409,00	9 253,00
Autres achats et charges externes (a)			6 794 814,72	6 270 697,46
Impôts, taxes et versements assimilés			1 440 446,92	1 497 012,37
Salaires et traitements			8 963 229,02	9 031 716,92
Charges sociales			3 463 825,91	3 682 502,11
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 060 211,56	2 090 139,00
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			30 452,06	6 459,20
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			148 208,00	137 645,00
Autres charges			2 982 244,03	3 171 074,43
			<b>27 424 163,52</b>	<b>27 450 377,90</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-1 478 833,76</b>	<b>- 19 017,62</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
De participations (3)			312 368,75	374 842,50
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			869,22	791,49
Autres intérêts et produits assimilés (3)			36 334,58	80 340,68
Reprises sur dépréciations, provisions et tranfert de charges				
Différences positives de change			905,94	1 050,11
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			<b>350 478,49</b>	<b>457 024,78</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			12 317,19	12 440,39
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			<b>12 317,19</b>	<b>12 440,39</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>338 161,30</b>	<b>444 584,39</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>-1 140 672,46</b>	<b>425 566,77</b>

## COMPTES DE RESULTAT (Suite)

	31/10/2014	31/10/2013
	Total	Total
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	250 855,72	180 469,92
Sur opérations en capital	8 437,66	20 932,33
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	179 905,64	386 784,99
	<b>439 199,02</b>	<b>588 187,24</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	495 595,74	582 321,28
Sur opérations en capital		453,69
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 303,74	13 929,60
	<b>497 899,48</b>	<b>596 704,57</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 58 700,46</b>	<b>- 8 517,33</b>
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	- 34 200,00	- 31 880,00
<b>Total des produits</b>	<b>26 735 007,27</b>	<b>28 476 572,30</b>
<b>Total des charges</b>	<b>27 900 180,19</b>	<b>28 027 642,86</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-1 165 172,92</b>	<b>448 929,44</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	38 025,88	44 094,56
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	312 368,75	414 507,00
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	9 535,75	9 331,00

## DETAIL DU BILAN ACTIF

	31/10/2014	31/10/2013	Variation	
	Net	Net	Montant	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Concessions, brvts, licences, logiciels, drts &amp; val. similaires</b>				
20500000 CONCESSIONS & LICENCES	202 641,48	202 641,48		
20510000 DEPOT MARQUE	160 117,61	158 085,76	2 031,85	1,3
28050000 AMORT CONCESSIONS	- 202 641,34	- 202 641,34		
28051000 AMORT LOGICIELS & LICENCES INFORMA	- 158 464,27	- 156 577,27	- 1 887,00	- 1,2
<b>Total</b>	<b>1 653,48</b>	<b>1 508,63</b>	<b>144,85</b>	<b>9,6</b>
<b>Fonds commercial</b>				
20700000 FONDS COMMERCIAL	91 211,77	91 211,77		
<b>Total</b>	<b>91 211,77</b>	<b>91 211,77</b>		
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>				
20800000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPOR	32 780,79	32 780,79		
28080000 AMORT. AUTRES IMMOBILISATIONS I	- 32 780,79	- 32 780,79		
<b>Total</b>				
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>92 865,25</b>	<b>92 720,40</b>	<b>144,85</b>	<b>0,2</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>Terrains</b>				
21200000 AGENCEMENTS AMENAGEMENTS TERRAINS	788 929,04	788 929,04		
28120000 AMORT AGENCEMENT TERRAIN	- 524 078,57	- 504 169,57	- 19 909,00	- 3,9
<b>Total</b>	<b>264 850,47</b>	<b>284 759,47</b>	<b>- 19 909,00</b>	<b>- 7,0</b>
<b>Constructions</b>				
21310000 CONSTRUCTIONS BATIMENTS	9 824,96	9 824,96		
21410000 BATIMENTS - STRUCTURE	14 555 192,37	14 555 192,37		
21420000 BATIMENTS/SOL - FLUIDE	6 964 507,06	6 964 507,06		
21450000 INSTAL.AGENC/CONST.SOL A.	6 163 841,29	6 236 653,14	- 72 811,85	- 1,2
28131000 AMORT. BATIMENTS	- 9 824,96	- 9 824,96		
28141000 AMTS BAT SOL - STRUCTURE	- 7 084 635,29	- 6 536 800,29	- 547 835,00	- 8,4
28142000 AMTS BAT / SOL - FLUIDES	- 4 679 407,77	- 4 320 473,77	- 358 934,00	- 8,3
28145000 AMORT.AAI CONST SOL AUT.	- 5 103 658,39	- 4 817 014,27	- 286 644,12	- 6,0
<b>Total</b>	<b>10 815 839,27</b>	<b>12 082 064,24</b>	<b>- 1 266 224,97</b>	<b>- 10,5</b>
<b>Installations techniques, matériel et outillage industriels</b>				
21541005 MACHINES A SOUS ROULEAUX ET VID	2 463 338,94	2 100 328,94	363 010,00	17,3
21541010 MAT.MACH.A SOUS VIDEO	1 183 136,15	967 712,15	215 424,00	22,3
21541020 MAT.MACH.A SOUS ROULEAUX	1 492 580,22	1 426 680,22	65 900,00	4,6
21541030 KITS MACHINES A SOUS	185 522,13	162 023,63	23 498,50	14,5
21541040 MAT.SOCLES MACHINES SOUS	57 780,94	57 780,94		
21541050 MAT.TABOURET MACH.A SOUS	196 856,72	196 856,72		
21541055 BILL ACCEPTOR MAS	230 364,08	230 364,08		
21541060 AUTR.MAT.MACHINES A SOUS	1 428 116,60	1 402 773,54	25 343,06	1,8
21542000 MATERIEL JEUX TRADITION	888 802,37	802 700,36	86 102,01	10,7
21546000 MATERIEL TELEVIDEO SURV.	231 905,43	225 606,25	6 299,18	2,8
21546500 AUTRE MATERIEL SURV.	8 866,30	9 437,37	- 571,07	- 6,1
21549000 MATERIEL EXPL.DIV.CASINOS	595 393,02	594 098,55	1 294,47	0,2
21551000 JETONS MACHINES A SOUS	87 533,04	87 533,04		
21551500 JETONS & PLAQUES JEUX TR.	187 106,60	187 106,60		

## DETAIL DU BILAN ACTIF

		31/10/2014	31/10/2013	Variation	
		Net	Net	Montant	%
21552000	MATERIEL DE RESTAURATION	321 368,13	321 368,13		
21552500	MATERIEL DE CUISINE	1 160 224,85	1 157 586,15	2 638,70	0,2
21553000	MATERIEL TECHNIQUE	56 769,86	56 769,86		
21554000	MATERIEL MANIFESTATION	1 567 507,15	1 567 507,15		
28154105	AMORT. SIEGES M.A.S.	-1 842 116,80	-1 651 584,80	- 190 532,00	- 11,5
28154110	AMORT MAS VIDEO	- 969 010,07	- 967 712,07	- 1 298,00	- 0,1
28154120	AMORT MAS ROULEAUX	-1 414 436,10	-1 379 365,10	- 35 071,00	- 2,5
28154130	AMORT KITS MAS	- 157 750,79	- 142 213,79	- 15 537,00	- 10,9
28154140	AMORT SOCLE MAS	- 55 775,08	- 54 688,08	- 1 087,00	- 2,0
28154150	AMORT.M.A.S VIDEO/ROULEAUX	- 148 380,90	- 131 302,90	- 17 078,00	- 13,0
28154155	AMORT BILL ACCEPTOR MAS (SANS)	- 218 094,22	- 211 134,22	- 6 960,00	- 3,3
28154160	AMORT AUTRES MATERIELS MAS	-1 209 649,94	-1 140 866,72	- 68 783,22	- 6,0
28154200	AMORT. MAT. JEUX TRADIT.	- 595 042,37	- 498 752,37	- 96 290,00	- 19,3
28154600	AMORT.MAT. JEUX TRADIT.	- 187 423,53	- 165 880,32	- 21 543,21	- 13,0
28154650	AMORT. AUTRES MAT. SURV.	- 8 392,01	- 9 437,37	1 045,36	11,1
28154900	AMORT.MAT.EXPL.DIV.CASINO	- 552 801,69	- 537 504,69	- 15 297,00	- 2,8
28155100	AMORT. JETONS M.A.S.	- 87 533,05	- 87 533,05		
28155150	AMORT. JETONS PLAQUES JTR	- 151 078,35	- 139 350,35	- 11 728,00	- 8,4
28155200	AMORT. MAT. RESTAURATION	- 278 545,97	- 266 985,97	- 11 560,00	- 4,3
28155250	AMORT. MATERIEL CUISINE	- 990 318,17	- 969 410,48	- 20 907,69	- 2,2
28155300	AMORT.MATERIEL TECHNIQUE	- 51 781,87	- 44 688,87	- 7 093,00	- 15,9
28155400	AMORT. MAT. MANIFESTATION	-1 520 675,40	-1 496 479,40	- 24 196,00	- 1,6
	<b>Total</b>	<b>1 904 366,22</b>	<b>1 659 343,13</b>	<b>245 023,09</b>	<b>14,8</b>
<b>Autres immobilisations corporelles</b>					
21812000	A.A.I. BATIMENT CASINO	1 567 545,04	1 319 837,65	247 707,39	18,8
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	9 679,75	9 679,75		
21830000	MAT. DE BUREAU & INFORM.	203 036,45	178 893,66	24 142,79	13,5
21840000	MOBILIER	512 187,54	508 537,39	3 650,15	0,7
28181200	AMORT AAI BATIMENT CASINO	- 725 853,16	- 574 056,16	- 151 797,00	- 26,4
28182000	AMORT. MATERIEL TRANSPORT	- 9 679,75	- 9 679,75		
28183000	AMORT. MAT. BUREAU & INFO	- 142 976,58	- 114 827,58	- 28 149,00	- 24,5
28184000	AMORT. MOBILIER	- 466 878,13	- 436 072,13	- 30 806,00	- 7,1
	<b>Total</b>	<b>947 061,16</b>	<b>882 312,83</b>	<b>64 748,33</b>	<b>7,3</b>
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>					
23100000	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN		72 719,10	- 72 719,10	- 100,0
	<b>Total</b>		<b>72 719,10</b>	<b>- 72 719,10</b>	<b>- 100,0</b>
<b>Avances et acomptes</b>					
23800000	AVANCES SUR IMMO.CORP.	34 579,16	44 431,80	- 9 852,64	- 22,2
29380000	PROV/AVANCES ET ACPTE IMMO COR	- 34 579,15	- 44 431,79	9 852,64	22,2
	<b>Total</b>	<b>0,01</b>	<b>0,01</b>		
<b>Total immobilisations corporelles</b>		<b>13 932 117,13</b>	<b>14 981 198,78</b>	<b>-1 049 081,65</b>	<b>- 7,0</b>
<b>Immobilisations financières</b>					
<b>Participations</b>					
26110078	TITRES CASINO FLOTS BLEU	800 690,59	800 690,59		
	<b>Total</b>	<b>800 690,59</b>	<b>800 690,59</b>		

## DETAIL DU BILAN ACTIF

	31/10/2014	31/10/2013	Variation	
	Net	Net	Montant	%
<b>Prêts</b>				
27430000 PRETS AU PERSONNEL	11 702,21	16 770,61	- 5 068,40	- 30,2
<b>Total</b>	<b>11 702,21</b>	<b>16 770,61</b>	<b>- 5 068,40</b>	<b>- 30,2</b>
<b>Autres immobilisations financières</b>				
27510000 DEPOTS	26 563,47	26 906,37	- 342,90	- 1,3
27550000 CAUTIONNEMENTS	529,00	529,00		
27560000 DEPOTS & CAUTIONS MOINS UN AN	3 500,00		3 500,00	
<b>Total</b>	<b>30 592,47</b>	<b>27 435,37</b>	<b>3 157,10</b>	<b>11,5</b>
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>842 985,27</b>	<b>844 896,57</b>	<b>- 1 911,30</b>	<b>- 0,2</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>14 867 967,65</b>	<b>15 918 815,75</b>	<b>-1 050 848,10</b>	<b>- 6,6</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<b>Matières premières et autres approvisionnements</b>				
31110000 STOCK DE MATIÈRES	59 517,00	77 591,00	- 18 074,00	- 23,3
31120000 STOCK RESTAURANT	39 428,00	40 763,00	- 1 335,00	- 3,3
<b>Total</b>	<b>98 945,00</b>	<b>118 354,00</b>	<b>- 19 409,00</b>	<b>- 16,4</b>
<b>Total stocks et en-cours</b>	<b>98 945,00</b>	<b>118 354,00</b>	<b>- 19 409,00</b>	<b>- 16,4</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
40910000 FOURNIS. AVANCE & ACOMPTE	70 905,68	80 048,15	- 9 142,47	- 11,4
<b>Total</b>	<b>70 905,68</b>	<b>80 048,15</b>	<b>- 9 142,47</b>	<b>- 11,4</b>
<b>Créances</b>				
<b>Clients et comptes rattachés</b>				
41110000 CENTRALISATEUR CLIENTS ORDINAIRES	208 060,12	223 485,93	- 15 425,81	- 6,9
41119000 CENTRALISATEUR CLIENTS GROUPE	1 908,90	3 320,01	- 1 411,11	- 42,5
41610000 CLIENTS DOUTEUX JEUX	27 173,77	34 750,00	- 7 576,23	- 21,8
41620000 CLIENTS AUTRES DOUTEUX	14 234,60	26 297,40	- 12 062,80	- 45,9
41810000 CLIENT FACTURE A ETABLIR	28 923,60	40 043,60	- 11 120,00	- 27,8
41819000 CLIENTS GROUPE FAC A ETABLIR	1 005,58		1 005,58	
49161000 PROV P/DEPR CHQ IMPAYES	- 25 700,00	- 800,00	- 24 900,00	#####
49162000 PROV. PR DEPREC. CLIENTS RESTO	- 11 375,32	- 22 075,56	10 700,24	48,5
<b>Total</b>	<b>244 231,25</b>	<b>305 021,38</b>	<b>- 60 790,13</b>	<b>- 19,9</b>
<b>Autres créances</b>				
40981500 FRN CENTRALISE RRR A OBTENIR	18 925,00	52 073,00	- 33 148,00	- 63,7
40982100 FRN AVOIR A RECEVOIR CENTRALISE		1 322,00	- 1 322,00	- 100,0
42220000 CE FONCTIONNEMENT	2 479,04	3 094,18	- 615,14	- 19,9
42240000 CE OEUVRE SOCIALE	2 479,04	3 094,18	- 615,14	- 19,9
42510000 PERSONNEL ACOMPTE SALAIRE	1 791,66	1 192,71	598,95	50,2
43870000 ORGANISMES SOCIAUX PDT A RECEVO	205 490,00	4 983,02	200 506,98	4 023,8
43870030 FONGECIF A RECEVOIR	2 317,62		2 317,62	
43870100 IJSS A RECEVOIR	2 475,30	4 560,83	- 2 085,53	- 45,7
43870200 IJ PREVOYANCE A RECEVOIR	2 620,50	2 064,61	555,89	26,9
44567000 CREDIT TVA A REPORTER		15 860,00	- 15 860,00	- 100,0
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUE	35 914,72	39 074,18	- 3 159,46	- 8,1
44870000 ETAT.PRODUIT A RECEVOIR	3 666 921,88	2 440 130,12	1 226 791,76	50,3
44871000 PRODUIT IMPOT CICE	317 454,21	210 736,81	106 717,40	50,6

## DETAIL DU BILAN ACTIF

		31/10/2014	31/10/2013	Variation	
		Net	Net	Montant	%
45110010	C.C.GROUPE PARTOUCHE		21 710,93	- 21 710,93	- 100,0
45110070	C/C SATHÉL		797,76	- 797,76	- 100,0
45120000	C/C INT.FISC (SAUVEGARDE)	186 750,00	186 750,00		
45121000	C/C INT.FISCALE	287 182,00	31 880,00	255 302,00	800,8
45130000	C/C JACKPOT MULTISITE CENTRAL	77 804,92	79 706,72	- 1 901,80	- 2,4
45135000	COMPTE COURANT JPK	6 291,34	88 773,93	- 82 482,59	- 92,9
45149000	COMPTES COURANTS SAUVEGARDE	4 314 848,47	4 836 418,47	- 521 570,00	- 10,8
46700112	DEBITEURS DIVERS AGEFOS	85,76	40 746,87	- 40 661,11	- 99,8
46700114	CASINO DE BEAULIEU	8 250,00	8 250,00		
46700120	LC ENGINEE	76 224,51	76 224,51		
46700130	CARPA AFFAIRES PRUD'HOMALES	44 500,00	47 182,68	- 2 682,68	- 5,7
46875000	REMBT A REC ASSURANCE	- 41 274,97	- 41 274,97		
49600000	PROVISION DEPR AUTRE CREANCES	- 97 774,51	- 101 674,51	3 900,00	3,8
	<b>Total</b>	<b>9 121 756,49</b>	<b>8 053 678,03</b>	<b>1 068 078,46</b>	<b>13,3</b>
<b>Total créances</b>		<b>9 365 987,74</b>	<b>8 358 699,41</b>	<b>1 007 288,33</b>	<b>12,1</b>
<b>Disponibilités</b>					
51211014	CIC LYON C/C 00042876301 51	28 536,17	171 416,80	- 142 880,63	- 83,4
51211050	BANQUE NATIONALE DE PARIS	124 289,15	32 210,34	92 078,81	285,9
51211070	BCME	2 503 211,20	3 128 244,11	- 625 032,91	- 20,0
51211071	BCME COMPTE PRÉLÈVEMENT JEUX	5 866,91	10 463,11	- 4 596,20	- 43,9
53111000	CAISSE COMPTABILITE	1 959,28	3 975,46	- 2 016,18	- 50,7
53111100	CAISSE COMPTABILITÉ RESTO	4 574,40	5 811,60	- 1 237,20	- 21,3
53112000	CAISSE JEUX	24 436,90	35 568,50	- 11 131,60	- 31,3
53112110	CAISSE JTR KIOSK	50,00		50,00	
53115000	CAISSE BAR MACH. A SOUS	300,00	300,00		
53115100	CAISSE BAR BRASSERIE	300,00	300,00		
53115200	CAISSE BAR JEUX TRADITIONNELS	300,00	300,00		
53116000	CAISSE MACH. A SOUS	462 527,71	308 391,92	154 135,79	50,0
53117000	CAISSE RESTAURANT JAPON.	100,00	300,00	- 200,00	- 66,7
53117100	CAISSE RESTAURANT ITALIEN	100,00	300,00	- 200,00	- 66,7
53117200	CAISSE RESTAURANT ORIENTAL	100,00	300,00	- 200,00	- 66,7
53118000	CAISSE RESTAURANT BRASS	300,00	300,00		
53118100	CAISSE BRASSERIE EXTERIEURE	300,00	300,00		
53118200	CAISSE RESTO JEUX TRADITIONNELS	300,00	300,00		
53118400	CAISSE BANQUETS	300,00	300,00		
	<b>Total</b>	<b>3 157 851,72</b>	<b>3 699 081,84</b>	<b>- 541 230,12</b>	<b>- 14,6</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>					
48600000	CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	548 179,41	596 328,50	- 48 149,09	- 8,1
48610000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE CEN	111 353,44	97 736,34	13 617,10	13,9
	<b>Total</b>	<b>659 532,85</b>	<b>694 064,84</b>	<b>- 34 531,99</b>	<b>- 5,0</b>
<b>Total actif circulant</b>		<b>13 353 222,99</b>	<b>12 950 248,24</b>	<b>402 974,75</b>	<b>3,1</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>28 221 190,64</b>	<b>28 869 063,99</b>	<b>- 647 873,35</b>	<b>- 2,2</b>



## DETAIL DU BILAN PASSIF

	31/10/2014	31/10/2013	Variation	
	Net	Net	Montant	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Capital</b>				
10131000 CAPITAL SOCIAL	2 160 000,00	2 160 000,00		
<b>Total</b>	<b>2 160 000,00</b>	<b>2 160 000,00</b>		
<b>Primes d'émission, de fusion, d'apport</b>				
10400000 PRIMES LIEES AU CAPITAL	1 406 066,27	1 406 066,27		
<b>Total</b>	<b>1 406 066,27</b>	<b>1 406 066,27</b>		
<b>Ecart de réévaluation</b>				
10500000 ECART DE REEVALUATION	40 529,54	40 529,54		
<b>Total</b>	<b>40 529,54</b>	<b>40 529,54</b>		
<b>Réserve légale</b>				
10611000 RESERVE LEGALE	216 000,00	216 000,00		
<b>Total</b>	<b>216 000,00</b>	<b>216 000,00</b>		
<b>Réserves statutaires ou contractuelles</b>				
10630000 RESERVES STATUTAIRES	274 514,27	274 514,27		
<b>Total</b>	<b>274 514,27</b>	<b>274 514,27</b>		
<b>Autres réserves</b>				
10688000 RESERVES DIVERSES	523 634,37	523 634,37		
<b>Total</b>	<b>523 634,37</b>	<b>523 634,37</b>		
<b>Report à nouveau</b>				
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	11 331 388,77	12 232 459,33	- 901 070,56	- 7,4
<b>Total</b>	<b>11 331 388,77</b>	<b>12 232 459,33</b>	<b>- 901 070,56</b>	<b>- 7,4</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-1 165 172,92</b>	<b>448 929,44</b>	<b>-1 614 102,36</b>	<b>- 359,5</b>
<b>Subventions d'investissement</b>				
13810000 SUB PRELEVEMENT A EMPLOYE	119 749,33	119 749,33		
13981000 AMORT SUB PREL A EMPLOYER	- 104 387,64	- 95 949,98	- 8 437,66	- 8,8
<b>Total</b>	<b>15 361,69</b>	<b>23 799,35</b>	<b>- 8 437,66</b>	<b>- 35,5</b>
<b>Total capitaux propres</b>	<b>14 802 321,99</b>	<b>17 325 932,57</b>	<b>-2 523 610,58</b>	<b>- 14,6</b>
<b>PROVISIONS</b>				
<b>Provisions pour risques</b>				
15110000 PROVISION LITIGE PLUS 1 AN	415 510,00		415 510,00	
15180000 AUTR.PROVIS. POUR RISQUES		382 027,00	- 382 027,00	- 100,0
<b>Total</b>	<b>415 510,00</b>	<b>382 027,00</b>	<b>33 483,00</b>	<b>8,8</b>
<b>Provisions pour charges</b>				
15810000 PROV. POUR JACK POTS	47 863,00	83 931,00	- 36 068,00	- 43,0
15830000 PROVISION PLAYERS PLUS	60 930,00	28 615,00	32 315,00	112,9
<b>Total</b>	<b>108 793,00</b>	<b>112 546,00</b>	<b>- 3 753,00</b>	<b>- 3,3</b>
<b>Total provisions</b>	<b>524 303,00</b>	<b>494 573,00</b>	<b>29 730,00</b>	<b>6,0</b>

## DETAIL DU BILAN PASSIF

	31/10/2014	31/10/2013	Variation	
	Net	Net	Montant	%
<b>DETTES</b>				
<b>Emprunts et dettes financières</b>				
45110010 C.C.GROUPE PARTOUCHE	500 439,40		500 439,40	
45110070 C/C SATHÉL	825 553,38		825 553,38	
45110078 C/C LES FLOTS BLEUS	1 084 739,07	991 105,76	93 633,31	9,4
<b>Total</b>	<b>2 410 731,85</b>	<b>991 105,76</b>	<b>1 419 626,09</b>	<b>143,2</b>
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>				
41910000 CLIENTS AVANCES & ACOMPTES	269 352,73	221 629,13	47 723,60	21,5
41951000 JETONS MAS EN CIRCULATION	38 722,50	38 146,50	576,00	1,5
41952000 JETON & PLAQUE EN CIRCULATION	83 881,50	85 873,30	- 1 991,80	- 2,3
41953000 CLIENT CASHLESS	25 695,63	20 358,20	5 337,43	26,2
41954000 T TITO	493,75	527,11	- 33,36	- 6,3
<b>Total</b>	<b>418 146,11</b>	<b>366 534,24</b>	<b>51 611,87</b>	<b>14,1</b>
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>				
40110000 COLLECTIF FRN FRAIS GENERAUX	947 332,44	1 154 198,05	- 206 865,61	- 17,9
40119000 FOURNISSEURS INTRA GROUPE	455,50	130,53	324,97	249,0
40130000 FOURNISSEURS HONORAIRES	9 096,00	2 487,68	6 608,32	265,6
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARV.	202 222,00	274 584,00	- 72 362,00	- 26,4
40819000 FACT NON PARVENUE GROUPE	2 792,35		2 792,35	
<b>Total</b>	<b>1 161 898,29</b>	<b>1 431 400,26</b>	<b>- 269 501,97</b>	<b>- 18,8</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>				
42100000 PERSONNEL. REMUNERAT.DUE	2 625,91	1 730,91	895,00	51,7
42820000 PERSONNEL PROV CP	611 304,44	619 749,27	- 8 444,83	- 1,4
42820200 PROVISION REC/RTT	134 560,25	160 184,73	- 25 624,48	- 16,0
42860000 PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYE	217,20	2 512,66	- 2 295,46	- 91,4
43100000 SECURITE SOCIALE	338 718,00	345 303,00	- 6 585,00	- 1,9
43710023 GROUPE MORNAY RETRAITE	26 611,91	27 111,94	- 500,03	- 1,8
43710029 GROUPE REUNICA RETRAITE	24 721,45	25 857,84	- 1 136,39	- 4,4
43710030 TAITBOUT RETRAITE	27 462,46	26 124,97	1 337,49	5,1
43720023 GROUPE MORNAY MUTUELLE	32 543,27	32 189,04	354,23	1,1
43750023 GROUPE MORNAY PREVOYANCE	14 426,46	14 450,22	- 23,76	- 0,2
43820000 CHARGES SOCX./ C.P.	237 688,52	241 036,07	- 3 347,55	- 1,4
43820200 CHARGES SOCIALES REC RTT	52 478,50	62 640,58	- 10 162,08	- 16,2
43861000 MEDECINE DU TRAVAIL	12 845,54	10 297,81	2 547,73	24,7
43862000 ORGANIC	26 031,00	32 316,00	- 6 285,00	- 19,4
44311000 ORPHELINS MAS	28 730,08	26 851,42	1 878,66	7,0
44311500 ORPHELINS INFO	108,35	125,16	- 16,81	- 13,4
44312000 ORPHELINS JEUX TRAD.	9 615,41	13 418,40	- 3 802,99	- 28,3
44313000 ORPHELINS CASHLESS	2 165,96	17 683,30	- 15 517,34	- 87,8
44320000 PRELEVEMENTS PROGRESSIFS	1 714 130,00	1 773 710,00	- 59 580,00	- 3,4
44321000 PRELEVEMENT RDSO	103 729,00	107 138,00	- 3 409,00	- 3,2
44322000 PRELEVEMENT CSG	173 425,00	183 183,00	- 9 758,00	- 5,3
44322001 CSG GAINS JOUEURS>1500	121 223,00	130 929,00	- 9 706,00	- 7,4
44330000 PRELEVEMENT COMMUNE	388 981,00	401 768,00	- 12 787,00	- 3,2
44551000 TVA A DECAISSER	10 437,00	19,00	10 418,00	#####
44586100 TVA/ AVOIR NON PARVENUS		41,00	- 41,00	- 100,0
44587000 TVA S/FACT A ETABLIR	4 820,60	5 070,20	- 249,60	- 4,9
44731100 TAXE SUR SALAIRE	51 618,00	53 649,00	- 2 031,00	- 3,8
44820000 CHARGES FISCALES SUR CONGES PAY	63 149,23	63 981,20	- 831,97	- 1,3
44820200 CHARGES FISCALES SUR REC/RTT	13 456,03	16 277,62	- 2 821,59	- 17,3
44820300 CHARGES FISCALES SUR HRES DE NU		956,00	- 956,00	- 100,0

## DETAIL DU BILAN PASSIF

	31/10/2014	31/10/2013	Variation	
	Net	Net	Montant	%
44860000 TAXES DIVERSES - CENTRALISATEUR	90,00		90,00	
44860001 ETAT CET	- 43 293,00	- 48 843,00	5 550,00	11,4
44860002 TAXE SUR VEHICULES	1 500,00	3 250,00	- 1 750,00	- 53,8
44862000 TAXE HANDICAPES	24 587,00	24 004,00	583,00	2,4
44863000 FORMATION CONTINUE	72 729,13	43 979,18	28 749,95	65,4
44864000 EFFORT CONSTRUCTION	70 143,29	72 695,26	- 2 551,97	- 3,5
44865000 TAXE D'APPRENTISSAGE	45 837,01	46 903,23	- 1 066,22	- 2,3
44868000 ETAT AUTRES TAXES A PAYER	10 450,00	9 582,00	868,00	9,1
<b>Total</b>	<b>4 409 867,00</b>	<b>4 547 876,01</b>	<b>- 138 009,01</b>	<b>- 3,0</b>
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>				
40410000 FOURNISSEURS D'IMMOBILISATION	330 024,00	32 473,07	297 550,93	916,3
<b>Total</b>	<b>330 024,00</b>	<b>32 473,07</b>	<b>297 550,93</b>	<b>916,3</b>
<b>Autres dettes</b>				
45710000 ASSOCIES HORS GROUPE DIVIDENDES A	20 601,34	20 918,84	- 317,50	- 1,5
45712018 dividendes à payer fin 2018 au	342,90	342,90		
45712019 Dividendes à payer fin 2019 au	342,90		342,90	
46700110 DEBITEURS DIVERS		11 200,00	- 11 200,00	- 100,0
46700410 SUPER BINGO	26 650,00		26 650,00	
46700625 MUNICIPALITE AIX EN PROVENCE ART 4	627 680,62	545 568,12	82 112,50	15,1
46709700 PROGRESSIF BINGO	717,44		717,44	
46720000 AUTRES DEB/CRED CENTRALISATEUR	607 756,34	229 379,38	378 376,96	165,0
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	2 232 341,00	2 312 146,00	- 79 805,00	- 3,5
47100000 PRELEVEMENT A EMPLOYER	627 680,58	545 568,08	82 112,50	15,1
<b>Total</b>	<b>4 144 113,12</b>	<b>3 665 123,32</b>	<b>478 989,80</b>	<b>13,1</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>				
48700000 PRODS CONSTAT.D'AVANCE	19 785,28	14 045,76	5 739,52	40,9
<b>Total</b>	<b>19 785,28</b>	<b>14 045,76</b>	<b>5 739,52</b>	<b>40,9</b>
<b>Total dettes</b>	<b>12 894 565,65</b>	<b>11 048 558,42</b>	<b>1 846 007,23</b>	<b>16,7</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 221 190,64</b>	<b>28 869 063,99</b>	<b>- 647 873,35</b>	<b>- 2,2</b>

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	31/10/2014	31/10/2013	Variation	
	Net	Net	Montant	%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>24 453 664,81</b>	<b>25 894 622,56</b>	<b>-1 440 957,75</b>	<b>- 5,6</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Ventes de marchandises</b>				
<b>Ventes de marchandises (France)</b>				
70700000 VENTES DE MARCHANDISES	1 539,93	1 967,07	- 427,14	- 21,7
70700100 VENTE DE MARCHANDISES 19,60 %	221,63	651,82	- 430,19	- 66,0
70700200 VENTE DE MARCHANDISE à 20%	892,88		892,88	
<b>Total</b>	<b>2 654,44</b>	<b>2 618,89</b>	<b>35,55</b>	<b>1,4</b>
<b>Total ventes de marchandises</b>	<b>2 654,44</b>	<b>2 618,89</b>	<b>35,55</b>	<b>1,4</b>
<b>Production vendue</b>				
<b>Production vendue (biens)</b>				
Production vendue (biens) France				
70900000 RABAIS REMISE & RISTOURNE	- 606,24		- 606,24	
<b>Total</b>	<b>- 606,24</b>		<b>- 606,24</b>	
<b>Total production vendue (biens)</b>	<b>- 606,24</b>		<b>- 606,24</b>	
<b>Production vendue (services)</b>				
Production vendue (services) France				
70613000 DROIT INSCRIPT TOURNOI PO		1 040,00	- 1 040,00	- 100,0
70620000 RECETTE NETTE JEUX	19 555 340,50	20 756 274,02	-1 200 933,52	- 5,8
70651000 RECETTE BANQUETS ( NOURRIT & BO	1 255 121,92	1 104 410,42	150 711,50	13,6
70651100 RECETTE RESTAURANT JEUX	113 757,72	133 483,97	- 19 726,25	- 14,8
70651180 PERSONNEL SERVICE JEUX	17 064,00	20 023,00	- 2 959,00	- 14,8
70651210 RECETTE RESTO ITALIEN	296 823,88	344 013,25	- 47 189,37	- 13,7
70651220 RECETTE RESTO JAPONAIS	110 259,66	141 738,33	- 31 478,67	- 22,2
70651240 RECETTE RESTO ORIENTAL	139 789,95	174 439,56	- 34 649,61	- 19,9
70651260 RECETTE BRASSERIE RESTAURANT	919 821,56	1 042 207,52	- 122 385,96	- 11,7
70651270 RECETTE BRASSERIE EXTERIEUR RES	113 474,51	116 931,53	- 3 457,02	- 3,0
70651280 COOP COMMERCIALE RESTAURATION	295,00	295,00		
70651290 PERSONNEL SERVICE H/JEUX	237 025,00	272 899,00	- 35 874,00	- 13,1
70651300 OFFERT RESTO JEUX	21 101,00	23 535,00	- 2 434,00	- 10,3
70651400 OFFERT RESTO HORS JEUX	93 024,00	77 303,00	15 721,00	20,3
70652000 RECETTE BAR	126 981,89	169 311,86	- 42 329,97	- 25,0
70652300 RECETTE BAR BRASSERIE	163 245,78	152 526,25	10 719,53	7,0
70652400 RECETTE BAR MAS	267 077,36	279 824,19	- 12 746,83	- 4,6
70652500 PERSONNEL SERVICE BAR	83 596,00	90 247,00	- 6 651,00	- 7,4
70652900 OFFERTS BAR	220 096,00	212 015,00	8 081,00	3,8
70656400 COOP COMMERCIALE BAR	31 430,05	92 860,71	- 61 430,66	- 66,2
70830000 RECETTE LOCATIONS	18 568,28	19 230,92	- 662,64	- 3,4
70830200 LOCATION SALLE	359 472,08	373 048,21	- 13 576,13	- 3,6
70840000 MISE A DISP.PERS.FACT.	1 688,75	6 966,81	- 5 278,06	- 75,8
70840100 MAD PERSONNEL avec TVA	8 203,06	- 534,41	8 737,47	1 635,0
70842000 MAD PERSONNEL REFACTURE CHARGE	984,66	4 056,60	- 3 071,94	- 75,7
70842100 MAD PERSONNEL avec TVA	4 469,03	1 461,93	3 007,10	205,7
70880000 AUTRES PRODUITS	214 116,86	190 582,02	23 534,84	12,3
70880015 Recette SELF 7%	326,18	1 598,25	- 1 272,07	- 79,6
70880016 RECETTES SELF 10 %	807,23		807,23	
70880030 PRESTATION SECURITE	49 890,02	50 242,06	- 352,04	- 0,7

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

		31/10/2014	31/10/2013	Variation	
		Net	Net	Montant	%
70880070	AUTRES PRODUITS TVA 5,50	13 264,78	4 614,22	8 650,56	187,5
70880080	AUTRE PRODUIT 2,10 %		3 428,01	- 3 428,01	- 100,0
70880090	AUTRE PRODUIT 7%	14 499,90	31 930,44	- 17 430,54	- 54,6
	<b>Total</b>	<b>24 451 616,61</b>	<b>25 892 003,67</b>	<b>-1 440 387,06</b>	<b>- 5,6</b>
<b>Total production vendue (services)</b>		<b>24 451 616,61</b>	<b>25 892 003,67</b>	<b>-1 440 387,06</b>	<b>- 5,6</b>
<b>Total production vendue</b>		<b>24 451 010,37</b>	<b>25 892 003,67</b>	<b>-1 440 993,30</b>	<b>- 5,6</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>					
74020000	SUBV.EXPL. AIDE EMPLOI	17 092,85	7 654,32	9 438,53	123,3
	<b>Total</b>	<b>17 092,85</b>	<b>7 654,32</b>	<b>9 438,53</b>	<b>123,3</b>
<b>Reprises sur dépr., prov. et transferts de charges</b>					
78150000	REP.S/PROV.RISQUES & CHARGES EX	14 600,00	30 700,00	- 16 100,00	- 52,4
78152000	REP.PROV.JACK. POTS	83 931,00	100 396,00	- 16 465,00	- 16,4
78153000	REPRISE PROVISION PLAYERS +		1 210,00	- 1 210,00	- 100,0
78174000	REP.PROV.DEPR.CPTE CLTS	16 252,30	30 015,75	- 13 763,45	- 45,9
79120000	TRANSFERT CHARGES AACE	107 873,26	89 547,13	18 326,13	20,5
79140000	TRANSFERT CHARGES PERSONNEL	12 000,00	9 600,00	2 400,00	25,0
79143000	FORMATION-REFACT-TRANSFERT DE CHAR	58 915,92	70 604,17	- 11 688,25	- 16,6
79160000	TRANSFERT DE CHARGES PLAYERS PLUS	4 641,00	2 199,00	2 442,00	111,1
79161000	AVANTAGE NAT.RESTAURANT	73 636,88	71 159,23	2 477,65	3,5
79161500	AVANTAGE EN NATURE LOGEMENT	14 886,40	14 683,20	203,20	1,4
79161550	AVANTAGE EN NATURE AUTRE	2 346,96		2 346,96	
79161600	REMBOURSEMENT ASSURANCE		1 301,76	- 1 301,76	- 100,0
79188100	M.A.Q-TRANSFERT DE CHARGES	1 080 585,76	1 102 934,62	- 22 348,86	- 2,0
	<b>Total</b>	<b>1 469 669,48</b>	<b>1 524 350,86</b>	<b>- 54 681,38</b>	<b>- 3,6</b>
<b>Autres produits</b>					
75200000	REVENU DES IMMEUBLES	3 660,00	3 660,00		
75800000	PDS DIV. GEST.COURANT	1 242,62	1 072,54	170,08	15,9
	<b>Total</b>	<b>4 902,62</b>	<b>4 732,54</b>	<b>170,08</b>	<b>3,6</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>25 945 329,76</b>	<b>27 431 360,28</b>	<b>-1 486 030,52</b>	<b>- 5,4</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
<b>Achats de matières premières et autres approv.</b>					
60111000	ACHATS MATIERES	1 228 993,92	1 283 029,38	- 54 035,46	- 4,2
60112000	ACHATS BOISSONS	328 553,36	334 540,63	- 5 987,27	- 1,8
60226000	PDT ACCUEILSTOCKE ALIMENTAIRE	5 416,39	5 851,62	- 435,23	- 7,4
60227000	PDT ACCUEILSTOCK HORS ALIMENTAIRE	7 843,34	9 400,20	- 1 556,86	- 16,6
60910000	RRO S/ACHAT MAT.PREM.	- 29 763,81	- 53 493,18	23 729,37	44,4
60912000	REM SUR ACHATS BOISSONS	- 11 020,23	- 16 893,81	5 873,58	34,8
60914000	REM/ACHATS MARCHANDISES	- 8 700,67	- 8 556,43	- 144,24	- 1,7
	<b>Total</b>	<b>1 521 322,30</b>	<b>1 553 878,41</b>	<b>- 32 556,11</b>	<b>- 2,1</b>
<b>Variation de stocks (approvisionnements)</b>					
60311100	VARIATION STOCK MATIERES	18 074,00	922,00	17 152,00	1 860,3
60311120	VARIATION STOCKS LIQUIDE	1 335,00	8 331,00	- 6 996,00	- 84,0
	<b>Total</b>	<b>19 409,00</b>	<b>9 253,00</b>	<b>10 156,00</b>	<b>109,8</b>

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	31/10/2014	31/10/2013	Variation	
	Net	Net	Montant	%
<b>Autres achats et charges externes</b>				
60611000 EAU	47 767,94	82 668,04	- 34 900,10	- 42,2
60612000 ELECTRICITE	491 269,28	478 913,07	12 356,21	2,6
60613000 FUEL GAZ	20 604,36	23 133,41	- 2 529,05	- 10,9
60614000 AUTRES ENERGIES	60 646,74	60 705,05	- 58,31	- 0,1
60616000 CARBURANTS	3 842,99	5 645,91	- 1 802,92	- 31,9
60616100 CARBURANTS VEHICULES UTIL	1 189,85	846,06	343,79	40,6
60631000 VETEMENTS DE TRAVAIL	18 338,54	12 161,96	6 176,58	50,8
60633000 VAISSELLE	5 054,23	2 329,81	2 724,42	116,9
60635000 VERRERIE	4 456,22	2 260,84	2 195,38	97,1
60636000 AUTRES FOURNIT.D'EXPL.	72 932,95	71 605,81	1 327,14	1,9
60638000 PETIT OUTILLAGE	188 683,82	180 261,12	8 422,70	4,7
60638100 PETIT OUTILLAGE MAS	54 184,55	43 768,25	10 416,30	23,8
60638200 JEUX DE CARTES	633,96	1 895,54	- 1 261,58	- 66,6
60638205 TICKETS TITO	8 367,98	2 209,31	6 158,67	278,8
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	38 186,92	38 378,62	- 191,70	- 0,5
60641000 FOURNIT. DE BUREAU INFOR.	11 195,96	1 474,67	9 721,29	659,2
60680000 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	3 820,82	3 999,96	- 179,14	- 4,5
60685000 CARTE A PUCE	49 672,20	72 461,98	- 22 789,78	- 31,5
61110000 SOUS-TRAITANCE NETTOYAGE	730 742,24	727 479,64	3 262,60	0,4
61120000 SOUS-TRAITANCE GARDIENNAGE PASI	1 034 204,48	1 028 004,95	6 199,53	0,6
61120100 SOUS-TRAITANCE GARDIENNAGE EVEN	56 189,25	50 321,84	5 867,41	11,7
61180000 AUTRES SOUS-TRAITANCE	18 665,01	24 796,79	- 6 131,78	- 24,7
61181000 AUTRES S/T SERV VETERINAI	4 583,50	4 496,50	87,00	1,9
61182000 AUTRES S/TRAITANCE ADICTEL	18 240,45	19 211,94	- 971,49	- 5,1
61183000 PRÉVAL SOUS-TRAITANCE MANUTENTION	97 480,00	70 957,50	26 522,50	37,4
61184000 SOUS TRAITANCE ACCUEIL	184 052,84	179 643,05	4 409,79	2,5
61185000 TRAITANCE VIDÉO0.0017256.15	24 695,36	30 804,95	- 6 109,59	- 19,8
61220400 CREDIT BAIL MOBILIER MERCEDES	4 406,98	10 562,64	- 6 155,66	- 58,3
61220500 CREDIT BAIL NATIOCREDIMURS	15 524,88	15 486,00	38,88	0,3
61220600 CREDIT BAIL NATIOCREDIMURS	15 234,30	15 192,00	42,30	0,3
61220700 ORANGE BUSINESS firewall	2 859,72	2 853,92	5,80	0,2
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	128 037,36	128 478,53	- 441,17	- 0,3
61320300 LOCATION IMMOBILIÈRE VOGT	61 116,50	60 325,00	791,50	1,3
61350000 LOCATION MATERIELS	71 468,69	51 105,10	20 363,59	39,8
61350010 LOCATIONS MATERIELS	5 920,46	5 701,44	219,02	3,8
61350020 LCATION MATERIEL CANAL+ SATELLITE	2 543,88	2 517,88	26,00	1,0
61350030 LOCATION RICOH PHOTOCOPIEUR	19 332,16	15 524,83	3 807,33	24,5
61350041 LOC SONO ABSOLUTE LIVE	20 470,86	17 687,51	2 783,35	15,7
61350045 LOCATION CEDRICOM LECTEUR CHQ	70,25		70,25	
61350055 LOCATION DEAL IT INFORMATIQUE		6 324,32	- 6 324,32	- 100,0
61350066 APPOLONIA Contrat N-2628	338,10	579,60	- 241,50	- 41,7
61350067 APPOLONIA Contrat N-2664	215,35	322,36	- 107,01	- 33,2
61350068 APPOLONIA Contrat N-2667	463,10	693,20	- 230,10	- 33,2
61350078 APPOLONIA LOC N-2676	1 041,99	1 387,28	- 345,29	- 24,9
61350079 APPOLONIA N-2612	1 116,39	2 229,04	- 1 112,65	- 49,9
61350080 LOCATION SECAP MACHINE A AFFRANCHI	1 569,86	600,19	969,67	161,6
61350088 APPOLONIA LOC N° 2249		91,92	- 91,92	- 100,0
61350089 APPOLONIA LOC N°2259		330,88	- 330,88	- 100,0
61350090 APPOLONIA LOC N°2282		133,28	- 133,28	- 100,0
61350091 APPOLONIA LOC N°2302		962,26	- 962,26	- 100,0
61350092 APPOLONIA CONTRAT N°2315		356,39	- 356,39	- 100,0
61350093 LOC APPOLONIA N°2328		1 062,63	- 1 062,63	- 100,0
61350094 APPOLONIA LOC N-2503	29,13	349,60	- 320,47	- 91,7
61350095 APPOLONIA LOC N-2486	28,22	338,86	- 310,64	- 91,7
61350096 APPOLONIA LOC N-2516	92,08	552,68	- 460,60	- 83,3

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	31/10/2014	31/10/2013	Variation		
	Net	Net	Montant	%	
61350097	APPOLONIA LOC N-2567	314,10	1 256,93	- 942,83	- 75,0
61350098	APPOLONIA LOC N-2582	470,79	1 411,99	- 941,20	- 66,7
61350099	appolonia N-2595	1 778,98	4 263,84	- 2 484,86	- 58,3
61350900	LOCATION AS400 CENTRAL	5 066,32	4 956,20	110,12	2,2
61352150	LOCAM financement 2 serveurs	13 567,58	4 348,77	9 218,81	212,0
61352610	LOC SIEMENS - EUROCAP	19 267,85	12 622,75	6 645,10	52,6
61352700	LOCATION ORANGE T.P.E	3 417,97	2 884,76	533,21	18,5
61352800	LOCATION GLOBALEASE SHUFFLE	11 510,40	11 481,60	28,80	0,3
61352900	LOCATION LOCAM - EUROCAP	12 871,72	8 494,09	4 377,63	51,5
61352910	LOCAM 3 EUROCAP	12 543,76	12 518,10	25,66	0,2
61352920	LOCAM 4 - Eurocap 10/2014	236,93		236,93	
61356000	LOCATION LINGE	102 953,65	96 957,85	5 995,80	6,2
61359000	LOCATION VEHICULES	6 572,77	215,77	6 357,00	2 946,2
61400000	CHARGES LOVCATIVES	1 195,01	2 549,35	- 1 354,34	- 53,1
61520000	ENTRET.REPARAT.CONSTRUC.	114 689,29	129 100,49	- 14 411,20	- 11,2
61521000	ENT REP TERRAIN ESP VERT	30 832,53	31 023,47	- 190,94	- 0,6
61551000	ENTRET.REPARAT.MATERIEL	42 261,52	39 821,18	2 440,34	6,1
61552000	ENTRET.REPARAT.VEHICULE	1 055,61	9 801,13	- 8 745,52	- 89,2
61552100	ENT REP VEH UTILITAIRES	694,55	300,00	394,55	131,5
61553000	ENTRET. REPARAT.MAS	45 689,54	29 425,93	16 263,61	55,3
61554000	BLANCHISSAGE	11 350,66	12 849,69	- 1 499,03	- 11,7
61562110	DALKIA MAINT CONTRAT P2	224 800,65	224 849,13	- 48,48	- 0,0
61562210	MAINTENANCE JOHNSON CONTROLS	8 197,55	7 928,00	269,55	3,4
61562300	MAINT ALTA SUD	990,30	981,33	8,97	0,9
61562310	ALTA SUD Maintenance		1 263,51	- 1 263,51	- 100,0
61562400	MAINT OTIS	20 093,88	19 794,24	299,64	1,5
61562500	MAINT. SIEMENS	25 559,31	25 138,93	420,38	1,7
61562600	MAINT. BESAM	1 544,35	1 634,67	- 90,32	- 5,5
61562700	MAINT. VERITAS	9 227,36	11 387,14	- 2 159,78	- 19,0
61562900	MAINT.RICOH	7 409,88	13 590,68	- 6 180,80	- 45,5
61565000	MAINTENANCE BIENS MOBIL.	25 091,07	11 196,70	13 894,37	124,1
61565100	MAINT.CONTRATS BALLY	22 264,74	19 656,27	2 608,47	13,3
61565150	MAINT.CONTRATS SFC2A	931,56	1 072,43	- 140,87	- 13,1
61565200	MAINT.CONTRAT LUDI	11 589,00	13 989,35	- 2 400,35	- 17,2
61565250	MAINT.CONTRAT MASCOT	105,84		105,84	
61565300	MAINT.CONTRAT PACTE 1	4 284,34	10 047,86	- 5 763,52	- 57,4
61565310	CNM CONTRAT MAINT SONORISATION	2 743,97	2 743,97		
61565420	INT COMPTEUSES BILLETS "CUMMIN	2 789,20	1 583,90	1 205,30	76,1
61565510	EUROSTATION MAINT VIDÉO	1 304,55	1 112,72	191,83	17,2
61565710	MAINT. TCS TRIEUSE R.A	2 715,40	2 631,20	84,20	3,2
61565900	MAINTENANCE CONTRAT METTLER TOL	738,40	1 354,47	- 616,07	- 45,5
61566000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	78 465,94	74 375,09	4 090,85	5,5
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	1 261,14	3 356,87	- 2 095,73	- 62,4
61600130	FRANCHISE ASSURANCE TIERS		2 944,09	- 2 944,09	- 100,0
61611000	PRIME ASSURANCE GROUPE	57 124,43	64 646,97	- 7 522,54	- 11,6
61612000	PRIMES D'ASSUR.VEHICULES	3 183,20	2 886,64	296,56	10,3
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	5 048,84	4 759,06	289,78	6,1
62140000	PERSONNEL DETACHE	2 792,35	4 837,57	- 2 045,22	- 42,3
62220000	COMMISSIONS VERSEES	2 863,20	4 114,79	- 1 251,59	- 30,4
62261000	HONORAIRES AVOCATS	42 620,48	24 522,47	18 098,01	73,8
62262000	HONOR.EXP. COMPTABLE	15 675,07	16 358,49	- 683,42	- 4,2
62263000	HONOR.COMMIS.COMPTES	68 660,96	65 655,48	3 005,48	4,6
62265000	HONORAIRES DIVERS	71 884,60	619,01	71 265,59	#####
62270000	FRAIS D'ACTES	1 916,66	2 611,35	- 694,69	- 26,6
62280000	PRESTATIONS DIVERSES	31 216,25	26 147,00	5 069,25	19,4
62280100	PRESTATIONS DIV.SPECT.A REFACTU	65 318,78	84 528,27	- 19 209,49	- 22,7

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	31/10/2014	31/10/2013	Variation		
	Net	Net	Montant	%	
62311000	ANNONCES & INSERTIONS	236 354,55	156 833,43	79 521,12	50,7
62312000	PROMO.RELAT.PUBL.ANIMAT.	340 789,85	41 273,55	299 516,30	725,7
62313000	SIGNALISATION & FLECHAGE	15 950,88	19 634,39	- 3 683,51	- 18,8
62315000	SPONSORING	2 586,50	15 381,84	- 12 795,34	- 83,2
62320000	COMMUNICATION NATIONALE		2 913,46	- 2 913,46	- 100,0
62320010	S GP - COMMUNICATION NATIONALE		80 758,82	- 80 758,82	- 100,0
62330000	FOIRES & EXPOSITION		4 938,65	- 4 938,65	- 100,0
62340000	CADEAUX	24 458,94	17 177,59	7 281,35	42,4
62341000	LOTIERIE - TOMBOLA	116 277,82	178 371,95	- 62 094,13	- 34,8
62341002	PRICE POOL	28 559,44	8 516,00	20 043,44	235,4
62342000	OFFERTS	83 056,00	81 185,00	1 871,00	2,3
62343000	OFFERTS RESTAURANTS	199 344,00	171 246,00	28 098,00	16,4
62344000	OFFERTS AUTRES		168 605,83	- 168 605,83	- 100,0
62344010	OFFERTS JETONS	298 483,36		298 483,36	
62360000	CATALOGUES & IMPRIMES	29 801,09	54 097,00	- 24 295,91	- 44,9
62380000	POURBOIRES ET DONS	350,00	150,00	200,00	133,3
62380500	DONS MECENAT D'ENTREPRISE	46 000,00	37 800,00	8 200,00	21,7
62382200	OFFERTS PLAYERS BARS	44 992,36	36 036,80	8 955,56	24,9
62382300	OFFERTS PLAYERS RESTAURANT	43 012,00	48 752,00	- 5 740,00	- 11,8
62382500	OFFERTS PLAYERS BOUTIQUES	3 018,00	4 762,96	- 1 744,96	- 36,6
62410000	TRANSPRT SUR ACHATS	8 573,17	7 336,83	1 236,34	16,9
62440000	TRANSPORT CLIENTELE & ADMINISTR	477,27		477,27	
62480000	TRANSPORT DE FOND	12 030,87	13 167,59	- 1 136,72	- 8,6
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	31 483,93	45 196,96	- 13 713,03	- 30,3
62511000	VOY ET DEPL TIERS	2 383,21		2 383,21	
62560000	MISSIONS	51 454,76	29 756,58	21 698,18	72,9
62570000	RECEPTIONS	7 577,91	5 251,00	2 326,91	44,3
62601000	AFFRANCHISSEMENT	20 226,79	11 890,42	8 336,37	70,1
62602000	TELEPHONE	39 306,10	37 235,25	2 070,85	5,6
62602900	INTRANET	23 792,50	22 115,38	1 677,12	7,6
62700000	SERVICES BANCAIRES	1 078,46	1 273,96	- 195,50	- 15,3
62700100	CIC FRAIS BANCAIRES	3 438,35	4 781,35	- 1 343,00	- 28,1
62700200	HSBC FRAIS BANCAIRES		597,77	- 597,77	- 100,0
62700300	BCME FRAIS BANCAIRES	12 427,72	12 990,55	- 562,83	- 4,3
62700400	BNP Frais Bancaires	3 335,39	1 148,14	2 187,25	190,5
62781000	AMERICAN EXPRESS	503,43	490,88	12,55	2,6
62782000	CARTES BLEUES	29 638,43	33 602,73	- 3 964,30	- 11,8
62784000	CHEQUES VACANCES	87,05	107,60	- 20,55	- 19,1
62785000	TICKETS RESTAURANTS	1 570,31	1 168,11	402,20	34,4
62786000	COMMISSION S/CHEQUES GARA	138 499,54	147 555,90	- 9 056,36	- 6,1
62810000	COTISATIONS	9 263,00	9 263,00		
62830000	DECORATIONS FLORALES	22 294,26	24 542,74	- 2 248,48	- 9,2
62840000	FRAIS DE RECRUTEMENT	2 000,00		2 000,00	
	<b>Total</b>	<b>6 794 814,72</b>	<b>6 270 697,46</b>	<b>524 117,26</b>	<b>8,4</b>
	<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>				
63110000	TAXE SUR SALAIRES	639 155,77	646 731,94	- 7 576,17	- 1,2
63320000	TAXE HANDICAPES	36 983,90	27 480,28	9 503,62	34,6
63330000	TAXE FORMATION	187 160,44	170 405,73	16 754,71	9,8
63331000	DEP DIRECTES FORM PRO	6 270,95	18 179,40	- 11 908,45	- 65,5
63335000	DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	715,13	442,80	272,33	61,5
63340000	TAXE AIDE CONSTR. 0,45 %	38 170,27	38 565,43	- 395,16	- 1,0
63350000	TAXE APPRENTISSAGE	55 462,78	58 037,85	- 2 575,07	- 4,4
63381000	S TAXES VERSEMETS ASSIM/REMUNER	224,00	328,00	- 104,00	- 31,7
63382000	VARIATION CH FISCALE CONGE PAYE	- 831,97	163,40	- 995,37	- 609,2
63382200	VARIATION CH FISCALE REC/RTT	- 3 777,59	- 148,61	- 3 628,98	#####



## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	31/10/2014	31/10/2013	Variation	
	Net	Net	Montant	%
63511001 COTISATION FONCIERE DES ENTREPR	71 560,00	71 709,00	- 149,00	- 0,2
63511002 COTISATION VALEUR AJOUTEE ENTRE	242 907,00	272 419,00	- 29 512,00	- 10,8
63512000 TAXE FONCIERE	103 128,00	102 074,00	1 054,00	1,0
63514000 TAXE SUR VEH.SOCIETE	1 250,00	3 000,00	- 1 750,00	- 58,3
63516000 TAXE S/DEPENSE DE PUBLIC	588,00	271,00	317,00	117,0
63580000 VIGNETTE M.A.S.	1 875,00	1 830,00	45,00	2,5
63710000 CONTRIB. SOC. SOLIDARITE	34 395,00	41 120,00	- 6 725,00	- 16,4
63781000 REDEVANCE AUDIOVISUEL	6 410,00	7 690,00	- 1 280,00	- 16,6
63782000 TAXE I.F.A DÉDUCTIBLE		20 500,00	- 20 500,00	- 100,0
63788000 AUTRES REDEVANCES	18 800,24	16 213,15	2 587,09	16,0
<b>Total</b>	<b>1 440 446,92</b>	<b>1 497 012,37</b>	<b>- 56 565,45</b>	<b>- 3,8</b>
<b>Salaires et traitements</b>				
64111000 SALAIRES JEUX TRADITIONNELS	3 099 339,82	3 308 964,40	- 209 624,58	- 6,3
64112000 SALAIRES MAS	666 104,57	625 485,66	40 618,91	6,5
64113000 SALAIRES M.C.D	848 736,34	838 042,60	10 693,74	1,3
64114000 SALAIRES ADM	881 075,04	874 527,18	6 547,86	0,7
64115000 SALAIRES ENTRETIEN NETTOYAGE	211 907,65	226 745,42	- 14 837,77	- 6,5
64116000 SALAIRES SECURITE	343 417,42	358 785,45	- 15 368,03	- 4,3
64116500 SALAIRE ACCUEIL	463 142,24	437 224,37	25 917,87	5,9
64118000 SALAIRES BARS ET RESTAURANTS	992 113,21	972 299,36	19 813,85	2,0
64118100 SALAIRES CUISINES	1 293 766,63	1 290 413,82	3 352,81	0,3
64119100 SALAIRE AUTRE ACTIVITE	43 194,33	33 214,73	9 979,60	30,0
64120000 VAR.PROV.CONGES PAYES	- 8 444,83	1 658,60	- 10 103,43	- 609,2
64120200 VARIATION PROVISION REC/RTT	- 25 624,48	- 1 229,89	- 24 394,59	#####
64130000 PRIMES & GRATIFICATIONS	31 272,00	23 264,41	8 007,59	34,4
64142000 INDEM DEPART NON SOUMISE	82 226,05	42 320,81	39 905,24	94,3
64142100 INDEMNITE SOUMISE A COTISATIONS	41 003,03		41 003,03	
<b>Total</b>	<b>8 963 229,02</b>	<b>9 031 716,92</b>	<b>- 68 487,90</b>	<b>- 0,8</b>
<b>Charges sociales</b>				
64510000 COT. SECURITE SOCIALE	2 420 107,81	2 468 686,07	- 48 578,26	- 2,0
64520000 COT. MUTUELLE	196 577,30	193 253,20	3 324,10	1,7
64525000 MUTUELLE CADRE	4 735,85	4 060,60	675,25	16,6
64530000 COT.RETRAITE COMPL.	209 981,24	207 556,10	2 425,14	1,2
64531000 RETRAITE NON CADRE JEUX	162 586,80	173 722,17	- 11 135,37	- 6,4
64533000 COT. RETRAITE CADRES	183 484,35	171 985,02	11 499,33	6,7
64533100 RETRAITE CADRE JEUX	31 910,71	34 142,89	- 2 232,18	- 6,5
64540000 COT. ASSURANCE CHOMAGE	346 942,74	353 426,42	- 6 483,68	- 1,8
64543000 ASSURANCE GSC	2 586,44		2 586,44	
64551000 PREVOYANCE NON CADRE	61 496,29	57 703,73	3 792,56	6,6
64552000 PREVOYANCE CADRE	39 541,96	36 539,33	3 002,63	8,2
64582000 VAR.PROV.CH.SOC./C.P.	- 3 347,55	657,56	- 4 005,11	- 609,1
64582200 VARIATION PROV CH SOC SUR REC/R	- 10 162,08	- 534,40	- 9 627,68	#####
64720000 VERST. COMITE ENTREPRISE	17 934,14	18 692,81	- 758,67	- 4,1
64740000 VERSEMENT OEUVRES SOCIALE	98 802,52	104 653,30	- 5 850,78	- 5,6
64751000 MEDECINE DU TRAVAIL	51 449,94	51 109,19	340,75	0,7
64752000 PHARMACIE	1 762,63	473,52	1 289,11	272,2
64770000 TRANSPORT CARTE ORANGE	1 302,80	1 387,70	- 84,90	- 6,1
64800000 AUTRES CHARGES PERS.FRAIS STAGE	5 831,42	15 723,71	- 9 892,29	- 62,9
64900000 PRODUIT IMPOT CICE	- 359 699,40	- 210 736,81	- 148 962,59	- 70,7
<b>Total</b>	<b>3 463 825,91</b>	<b>3 682 502,11</b>	<b>- 218 676,20</b>	<b>- 5,9</b>

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	31/10/2014	31/10/2013	Variation	
	Net	Net	Montant	%
<b>Dotations amortissements, dépréciations, provisions</b>				
<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations</b>				
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORP.	1 887,00	2 975,04	- 1 088,04	- 36,6
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORP.	2 058 324,56	2 087 163,96	- 28 839,40	- 1,4
<b>Total</b>	<b>2 060 211,56</b>	<b>2 090 139,00</b>	<b>- 29 927,44</b>	<b>- 1,4</b>
<b>Dotations aux dépréciations sur actif circulant</b>				
68174000 DOT.PROV.DEP.CPTE.CLTS	30 452,06	6 459,20	23 992,86	371,5
<b>Total</b>	<b>30 452,06</b>	<b>6 459,20</b>	<b>23 992,86</b>	<b>371,5</b>
<b>Dotations aux provisions pour risques et charges</b>				
68150000 DOT.PROV.RISQUES ET CHARGES EXP	68 030,00	50 947,00	17 083,00	33,5
68152000 DOT.PROV.JACK POTS	47 863,00	83 931,00	- 36 068,00	- 43,0
68153000 DOTATION PROVISION PLAYER PLUS	32 315,00	2 767,00	29 548,00	1 067,9
<b>Total</b>	<b>148 208,00</b>	<b>137 645,00</b>	<b>10 563,00</b>	<b>7,7</b>
<b>Total dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>2 238 871,62</b>	<b>2 234 243,20</b>	<b>4 628,42</b>	<b>0,2</b>
<b>Autres charges</b>				
65120000 FRAIS DE SIEGE	741 336,74	793 280,35	- 51 943,61	- 6,5
65122000 ENSEIGNE CONTRAT GESTION FRAN	672,00	669,76	2,24	0,3
65161000 SACEM	9 423,90	8 516,89	907,01	10,6
65161100 SACEM À REFACTURER	280,55	3 820,52	- 3 539,97	- 92,7
65162000 SPRE	4 603,01	4 019,49	583,52	14,5
65164910 ANCE MAS ARISTOCRAT0.009297.	32 576,77	23 566,32	9 010,45	38,2
65164920 REDEVANCE MAS BALLY	48 678,47	32 103,95	16 574,52	51,6
65300000 JETONS DE PRESENCE	52 786,00	49 601,00	3 185,00	6,4
65410000 PERTE S/CR IRR DE L'EXERC	77,00	100,00	- 23,00	- 23,0
65440000 PERTES S/CREANCES IRR. EXERCICE	13 761,60	30 015,75	- 16 254,15	- 54,2
65710020 CAHIER CHARGES CULTUREL-ARTISTI	1 990 248,25	2 138 565,11	- 148 316,86	- 6,9
65800000 CH.DIV.GESTION COURANTE	87 799,74	86 815,29	984,45	1,1
<b>Total</b>	<b>2 982 244,03</b>	<b>3 171 074,43</b>	<b>- 188 830,40</b>	<b>- 6,0</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>27 424 163,52</b>	<b>27 450 377,90</b>	<b>- 26 214,38</b>	<b>- 0,1</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 478 833,76</b>	<b>- 19 017,62</b>	<b>-1 459 816,14</b>	<b>#####</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
<b>De participation</b>				
76110000 REVENUS TITRES PARTICIP.	312 368,75	374 842,50	- 62 473,75	- 16,7
<b>Total</b>	<b>312 368,75</b>	<b>374 842,50</b>	<b>- 62 473,75</b>	<b>- 16,7</b>
<b>D'autres valeurs mobil. et créances de l'actif immob.</b>				
76240000 INT. PRETS AU PERSONNEL	869,22	791,49	77,73	9,8
<b>Total</b>	<b>869,22</b>	<b>791,49</b>	<b>77,73</b>	<b>9,8</b>
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>				
76310000 INTERETS TRESOPTIUM CIC		1 625,31	- 1 625,31	- 100,0
76800090 INTERETS C/C GROUPES		39 664,08	- 39 664,08	- 100,0
76810000 PRODUIT FINANCIER RETROCESSION	118,50	198,37	- 79,87	- 40,3
76820000 RETROCESSION GAB	35 872,80	38 852,92	- 2 980,12	- 7,7
76850000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	343,28		343,28	
<b>Total</b>	<b>36 334,58</b>	<b>80 340,68</b>	<b>- 44 006,10</b>	<b>- 54,8</b>
<b>Différences positives de change</b>				
76600000 GAINS DE CHANGE	905,94	1 050,11	- 144,17	- 13,7
<b>Total</b>	<b>905,94</b>	<b>1 050,11</b>	<b>- 144,17</b>	<b>- 13,7</b>

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	31/10/2014	31/10/2013	Variation	
	Net	Net	Montant	%
<b>Produits financiers</b>	350 478,49	457 024,78	- 106 546,29	- 23,3
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
<b>Intérêts et charges assimilées</b>				
66117000 INT C/C GROUPE	9 535,75	9 330,63	205,12	2,2
66160000 INTERETS DES DECOUVERTS	2,16	19,89	- 17,73	- 89,1
66800000 INTERETS CAUTION	2 269,28	2 434,87	- 165,59	- 6,8
66810000 FAUX BILLETS	510,00	655,00	- 145,00	- 22,1
<b>Total</b>	12 317,19	12 440,39	- 123,20	- 1,0
<b>Charges financières</b>	12 317,19	12 440,39	- 123,20	- 1,0
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	338 161,30	444 584,39	- 106 423,09	- 23,9
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	-1 140 672,46	425 566,77	-1 566 239,23	- 368,0
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
<b>Sur opérations de gestion</b>				
77140000 RENTREES SUR CREANCES AMORTIES	900,00		900,00	
77200000 PRODUIT EXCEP ANT/CHIFFRE AFFAI	584,00	41 080,50	- 40 496,50	- 98,6
77222000 PRODUIT EXCEP ANT/ACHATS CHARGE	20 739,96	103 479,85	- 82 739,89	- 80,0
77230000 PRODUIT EXCEP ANT/ IMPOTS & TAX	11 125,00	35 909,57	- 24 784,57	- 69,0
77240000 PRODUIT EXCEP ANT/ PERSONNEL	217 240,51		217 240,51	
77880000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIO.	266,25		266,25	
<b>Total</b>	250 855,72	180 469,92	70 385,80	39,0
<b>Sur opérations en capital</b>				
77520000 PROD CESSION IMMO CORPO		12 494,67	- 12 494,67	- 100,0
77713900 REPRISE SUBVENTION INVESTISST C	8 437,66	8 437,66		
<b>Total</b>	8 437,66	20 932,33	- 12 494,67	- 59,7
<b>Reprises sur dépr., prov. et transferts de charges</b>				
78740000 REPR PROV CREANCE EXPLOITATIONS	3 900,00		3 900,00	
78750000 REP.PROV.RISQ.CH.EXCEPT.	19 947,00		19 947,00	
78760000 REPRISE PROVISION DEPR EXCEPTIO	9 852,64	287 379,99	- 277 527,35	- 96,6
79710000 TRANSFERT EXCEP ACHATS CHGES EX	146 206,00	99 405,00	46 801,00	47,1
<b>Total</b>	179 905,64	386 784,99	- 206 879,35	- 53,5
<b>Produits exceptionnels</b>	439 199,02	588 187,24	- 148 988,22	- 25,3
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
<b>Sur opérations de gestion</b>				
67120000 PENALITES AMENDE FISCALE ET PEN	68,00	150,00	- 82,00	- 54,7
67150000 SUBVENTIONS ACCORDEES	370 911,09	252 196,45	118 714,64	47,1
67188400 CHARGES EXCEP PERSONNEL	26 839,84		26 839,84	
67220000 CHARGES EXCEP ANT/ACHATS & CHGE	67 118,27	22 180,22	44 938,05	202,6
67230000 ES EXCEP ANT/IMPOT & TAXES0.0		10 389,00	- 10 389,00	- 100,0
67240000 CHARGES EXCEP ANT/PERSONNEL	2 077,62		2 077,62	
67280000 CHARGES EXCEPT ANT/ AUTRES CHAR	22 088,64	287 379,99	- 265 291,35	- 92,3
67881000 DIFFERENCES DE CAISSE	6 492,28	10 025,62	- 3 533,34	- 35,2
<b>Total</b>	495 595,74	582 321,28	- 86 725,54	- 14,9

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	31/10/2014	31/10/2013	Variation	
	Net	Net	Montant	%
<b>Sur opérations en capital</b>				
67520000 VAL.NET.IMMOB.CPT.COR.CED		453,69	- 453,69	- 100,0
<b>Total</b>		453,69	- 453,69	- 100,0
<b>Dotations aux amort., dépréciations et provisions</b>				
68710000 DOTATION AUX AMORTISSTS EXCEPTI	2 303,74	13 929,60	- 11 625,86	- 83,5
<b>Total</b>	2 303,74	13 929,60	- 11 625,86	- 83,5
<b>Charges exceptionnelles</b>	497 899,48	596 704,57	- 98 805,09	- 16,6
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	- 58 700,46	- 8 517,33	- 50 183,13	- 589,2
<b>Impôts sur les bénéfices</b>				
69590000 CREDIT IMPOTS		- 31 880,00	31 880,00	100,0
69890000 INTEGRATION FISCALE - PRODUITS	- 34 200,00		- 34 200,00	
<b>Total</b>	- 34 200,00	- 31 880,00	- 2 320,00	- 7,3
<b>Total des produits</b>	26 735 007,27	28 476 572,30	-1 741 565,03	- 6,1
<b>Total des charges</b>	27 900 180,19	28 027 642,86	- 127 462,67	- 0,5
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	-1 165 172,92	448 929,44	-1 614 102,36	- 359,5

**SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX**

21, avenue de l'Europe

13090 AIX EN PROVENCE

Exercice du 01 Novembre 2013 au 31 Octobre 2014

**Comptes arrêtés au : 31 Octobre 2014**

APE : 9200Z

SIRET : 551 620 198 00020

E.C.P.

232 Avenue du Prado

Tél : 04.91.71.69.01.

Fax : 04.91.71.84.93.

13008 MARSEILLE

# SOMMAIRE

PAGE DE GARDE

SOMMAIRE

## *Comptes annuels*

Règles et méthodes comptables	1
Immobilisations	5
Amortissements	6
Provisions inscrites au bilan	7
Etat des échéances, créances et dettes	8
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	9
Fonds commercial	10
Produits à recevoir	10
Détail des produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Détail des charges à payer	12
Produits et charges constatés d'avance	13
Composition du capital social	13
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	13
Engagements financiers	14
Accroissement et allègement dette future d'impôt	15
Effectif moyen	15
Identité stés mères consolidant comptes de la sté	16
Liste des filiales et participations	16

## Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2014 dont le total est de 28 221 190,64 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de :-1 165 172,92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2013 au 31/10/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
  - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

#### Faits marquants de l'exercice

##### **Procédure de sauvegarde Groupe Partouche SA**

Notre société mère Groupe Partouche SA avait sollicité et obtenu en date du 30 septembre 2013 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de commerce de Paris, afin de lui permettre de restructurer sa dette bancaire et de poursuivre sereinement son activité.

Cette procédure concernait uniquement la société Groupe Partouche SA et n'affectait en rien la poursuite de l'exploitation des filiales opérationnelles du Groupe.

Par jugement du 29 septembre 2014, le Tribunal de Commerce de Paris a mis fin à la période d'observation et a arrêté le Plan de sauvegarde d'une durée de 9 ans, tel qu'adopté à l'unanimité par l'ensemble des comités des créanciers le 31 mars 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des actifs en comptabilité demeure la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels	1 an
- Matériels MAS et Jeux Traditionnels	5 à 10 ans
- Autres matériel et outillage	2 à 15 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériel et Mobilier de bureau	3 à 10 ans

En référence aux principes des Règlements CRC 2002.10 et CRC 2004.6, notre société s'est également assurée à la clôture de l'exercice, qu'il n'existait pas d'indice de perte de valeur de l'actif justifiant une dépréciation.

Au 31 octobre 2014 aucun indice de perte de valeur de l'actif n'a été décelé.

#### Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

#### Provisions spécifiques à l'activité

Une provision pour charge a été constituée au titre des jackpots progressifs. Cette charge est certaine dans son montant à la date du bilan, mais l'échéance n'en est pas connue.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **Comptes courants Groupe Partouche SA**

Notre société détient une créance en compte courant sur sa société mère Groupe Partouche SA, en vertu de la convention d'omnium de trésorerie qui lie les deux sociétés.

Cette créance figure à l'actif du bilan de notre société sous le poste « Autres créances » pour 4.314.848 euros au 31/10/2014. Elle a été admise au passif de Groupe Partouche SA dans le cadre de la procédure de sauvegarde de Groupe Partouche SA évoquée au § « Faits marquants de l'exercice » .

Conformément aux termes du jugement du Tribunal de Commerce de Paris du 29/09/2014, arrêtant le Plan de sauvegarde de Groupe Partouche SA, cette créance ne sera remboursée qu'une fois constaté que l'exécution du Plan de sauvegarde est achevée conformément à l'article L626-28 du Code de commerce. Toutefois le remboursement de cette créance pourra intervenir préalablement par voie de compensation avec toute créance de Groupe Partouche née postérieurement à l'adoption du Plan de sauvegarde et résultant d'une distribution de dividende.

Par ailleurs, le compte courant débiteur d'intégration fiscale Groupe Partouche SA qui existait au 30 septembre 2013, qui a été admis au passif de Groupe Partouche SA dans le cadre de la procédure de sauvegarde de Groupe Partouche SA, pourra le cas échéant, en application de l'article L. 622-7 du code de commerce, être compensé avec les dettes d'impôts de même nature (au titre de l'intégration fiscale), nées postérieurement à l'ouverture de la procédure, du fait de leur caractère connexe.

#### Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.



Autres informations**A - Intégration fiscale**

La société est fiscalement intégrée dans le groupe d'intégration constitué par GROUPE PARTOUCHE SA et ses filiales en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

GROUPE PARTOUCHE SA se constitue ainsi seule redevable de l'impôt société.

**B - Ventilation du Chiffre d'Affaires**

La répartition du Chiffre d'Affaires par secteur d'activité est la suivante :

. Produit Net des Jeux	19.555 K€
. Restauration - Bar	4.210 K€
. Séminaires, locations diverses	378 K€
. Divers	311 K€
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>24.454 K€</b>

Ce Chiffre d'Affaires est entièrement réalisé en France. Il est important de préciser que la recette des jeux figure en compte de résultat, nette du prélèvement de l'état. Les données brutes sont les suivantes :

. Recette brute des jeux	44.980 K€
. Prélèvement de l'état	25.425 K€
	-----
. Recette nette des jeux	19.555 K€

**C- Indemnité de Fin de Carrière**

L'indemnité de fin de carrière relative à notre société a été calculée par GROUPE PARTOUCHE. Au 31 octobre 2014 elle a été estimée à la somme de 1.002.039 euros (charges sociales incluses) et figure dans cette Annexe Comptable sous la rubrique Engagement Hors Bilan.

**D- Contrôle URSSAF****Contrôle URSSAF Années 2005 et 2006**

Au cours de l'exercice 2007/2008, la société a fait l'objet d'un redressement URSSAF d'un montant de €.159.986,- en principal. Ce redressement a été accepté et payé par la société à hauteur de €.3.070,- et a fait l'objet d'une contestation auprès de l'URSSAF pour un montant de €.156.916,-. En réponse l'URSSAF a maintenu l'ensemble de ces chefs de redressements. La société a donc saisi la Commission des Recours Amiable pour les chefs de redressements contestés.

En date du 21 avril 2009, la société s'est vue notifier un avis d'inscription de privilège.

En sa séance du 27 mai 2009, la Commission des Recours Amiable a confirmé en grande partie les chefs de redressement, à l'exception du point sur l'obligation de nourriture (environ €.39.000 de redressements abandonnés).

Le 28 septembre 2009, la société a formé recours de cette décision devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale. A ce jour l'affaire n'a pas été examinée par le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale.

Comme pour les exercices précédents, la direction de la société a estimé qu'aucune provision pour risque ne devait être constatée en raison de la contestation des chefs de redressements.

Contrôle URSSAF Années 2007 - 2008 et 2009

Au cours de l'exercice 2009/2010, la société a fait l'objet d'un redressement URSSAF et ASSEDIC d'un montant total de €.204.899,- en principal. Ce redressement a été accepté par la société à hauteur de €.23.834,- et a fait l'objet d'une contestation auprès de l'URSSAF pour un montant de €.181.065,-. En réponse l'URSSAF a maintenu l'ensemble de ces chefs de redressements. La société a donc saisie la Commission des Recours Amiable pour les chefs de redressements contestés. La Commission des Recours Amiable a rejeté l'ensemble des points contestés par la société en date du 8 juin 2011. La société a donc saisi le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, comme pour le précédent redressement URSSAF (voir ci-dessus).

La direction de la société avait estimé qu'une provision pour risque devait être constatée uniquement à hauteur du redressement accepté, soit pour un montant de €.23.834,- et qu'aucune provision pour risque ne devait être constatée pour les chefs de redressements contestés (environ €.179.000 après abandon d'un des points du redressement). Cette position est inchangée au 31/10/2014.

Au cours de l'exercice 2012/2013, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale avait notifié une décision de sursoir à statuer sur le redressement au titre des années 2007 à 2009, en l'attente de la décision à rendre par la Cour de Cassation concernant ce dossier.

E- CICE

Le crédit d'Impôts Compétitivité Emploi (CICE) est applicable depuis le 1er janvier 2013.

Le CICE de l'exercice 2013/2014 s'élève à la somme de €.359.699 et a été comptabilisé en minoration du poste « Charges sociales » du compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Le CICE de l'exercice 2012/2013 s'élevait à la somme de €.210.737 et avait été comptabilisé en minoration du poste « Charges sociales » du compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2013.

F- Litiges Prud'Homaux

En cas de litiges prud'homaux, la politique de la société en matière de traduction comptable est la suivante quel que soit le stade de la procédure : les litiges sont traduits en comptabilité par une provision pour risque dont le niveau correspond à l'analyse des avocats en charge des intérêts de la Société, ainsi que de la Direction du Casino.

G - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel inclut notamment :

- Une charge exceptionnelle de 371 K€, correspondant à la subvention accordée par la SCMAT à la société SCI LES THERMES, autre filiale et membre de l'intégration fiscale de GROUPE PARTOUCHE, dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 34 de la loi de finance rectificative du 30/12/1995, relatif aux dépenses d'équipement et d'entretien hôtelier (réfection des chambres de l'hôtel Aquabella), et un produit exceptionnel, en vertu du mécanisme d'abattement supplémentaire sur les prélèvements de jeu prévu par l'article 34, rattaché à cette subvention, et qui peut être évalué à un montant de l'ordre de 146 K€, (rubrique Transfert de charges exceptionnels).
- Un produit exceptionnel de 216 K€, au titre de la régularisation rétroactive du taux URSSAF des cotisations "accidents du travail et maladies professionnelles", suite à révision pour la période 2007-2013.

## IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>Total I</b>			
<b>Total II</b>	484 720		2 032
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains	788 929		
Constructions sur sol propre	9 825		
Constructions sur sol d'autrui	21 519 699		
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 236 653		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 554 234		808 765
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 319 838		247 707
Matériel de transport	9 680		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	687 431		27 793
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	72 719		
Avances et acomptes	44 432		
<b>Total III</b>	42 243 440		1 084 266
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	800 691		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	44 206		29 700
<b>Total IV</b>	844 897		29 700
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	43 573 056		1 115 998

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			486 752	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains			788 929	
Constructions sur sol propre			9 825	
Constructions sur sol d'autrui			21 519 699	
Installations générales, agencements, aménag. constructions		72 812	6 163 841	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		19 827	12 343 173	
Installations générales, agencements et aménagements divers			1 567 545	
Matériel de transport			9 680	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			715 224	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	72 719			
Avances et acomptes	9 853		34 579	
<b>Total III</b>	82 572	92 638	43 152 495	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			800 691	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		31 611	42 295	
<b>Total IV</b>		31 611	842 985	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	82 572	124 250	44 482 232	

## AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement et de développement	Total I				
Autres immobilisations incorporelles	Total II	391 999	1 887		393 886
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains		504 170	19 909		524 079
Constructions sur sol propre		9 825			9 825
Constructions sur sol d'autrui		10 857 274	906 769		11 764 043
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions		4 817 014	359 456	72 812	5 103 658
Installations techniques, matériel et outillage industriels		9 894 891	563 742	19 826	10 438 806
Installations générales, agencements et aménagements divers		574 056	151 797		725 853
Matériel de transport		9 680			9 680
Matériel de bureau et informatique, mobilier		550 900	58 955		609 855
Emballages récupérables et divers					
	Total III	27 217 809	2 060 628	92 638	29 185 799
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>27 609 808</b>	<b>2 062 515</b>	<b>92 638</b>	<b>29 579 685</b>

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
<b>Immo. incorporelles</b>							
Frais d'établiss. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
<b>Immo. corporelles</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outill. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. Total IV							
<b>TOT. GEN. (I+II+III+IV)</b>							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>Total I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	494 573	148 208	118 478	524 303
<b>Total II</b>	<b>494 573</b>	<b>148 208</b>	<b>118 478</b>	<b>524 303</b>
<b>Dépréciations</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles	44 432		9 853	34 579
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	22 876	30 452	16 252	37 075
Autres dépréciations	101 675		3 900	97 775
<b>Total III</b>	<b>168 982</b>	<b>30 452</b>	<b>30 005</b>	<b>169 429</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>663 555</b>	<b>178 660</b>	<b>148 483</b>	<b>693 732</b>
		- d'exploitation 178 660	114 783	
<i>Dont dotations et reprises :</i>		- financières		
		- exceptionnelles	33 700	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	11 702	11 702	
	Autres immobilisations financières	30 592	3 500	27 092
<b>De l'actif circulant</b>				
	Clients douteux ou litigieux	41 408	41 408	
	Autres créances clients	239 898	239 898	
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 750	6 750	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	212 903	212 903	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	35 915	35 915	
	Autres impôts taxes et versements assimilés	3 984 376	3 984 376	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	4 872 877	558 028	4 314 848
	Débiteurs divers	106 710	106 710	
	Charges constatées d'avance	659 533	240 386	419 147
	<b>Total</b>	<b>10 202 665</b>	<b>5 441 577</b>	<b>4 761 088</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	24 000
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	29 068
(2) Prêts et avances consenties aux associés	

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à un an maximum à l'origine				
	- à plus d'un an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 161 898	1 161 898		
	Personnel et comptes rattachés	748 708	748 708		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	793 527	793 527		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	15 258	15 258		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 852 374	2 852 374		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	330 024	330 024		
	Groupe et associés (2)	2 410 732	2 410 732		
	Autres dettes	4 144 113	4 144 113		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	19 785	19 785		
	<b>Total</b>	<b>12 476 420</b>	<b>12 476 420</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés	

## ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit, non appelé			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	800 691		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<b>Total Immobilisations</b>	<b>800 691</b>		
Avances et acomptes versés sur commandes			
<b>Créances</b>			
Créances clients et comptes rattachés	4 872 877		
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
<b>Total Créances</b>	<b>4 872 877</b>		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	2 410 732		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	765 911		
<b>Total Dettes</b>	<b>3 176 643</b>		

**FONDS COMMERCIAL**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Eléments constitutifs du fonds commercial	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Eléments reçus en apport			91 212	91 212	
<b>Total</b>			<b>91 212</b>	<b>91 212</b>	

**PRODUITS A RECEVOIR**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/10/2014	31/10/2013
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	29 929	40 044
Autres créances	4 174 930	2 674 595
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>Total</b>	<b>4 204 859</b>	<b>2 714 639</b>



## DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

		31/10/2014	31/10/2013
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>			
41810000	CLIENT FACTURE A ETABLIR	28 924	40 044
41819000	CLIENTS GROUPE FAC A ETABLIR	1 006	
	<b>Total</b>	<b>29 929</b>	<b>40 044</b>
<b>Autres créances</b>			
40981500	FRN CENTRALISE RRR A OBTENIR	18 925	52 073
40982100	FRN AVOIR A RECEVOIR CENTRALISE		1 322
43870000	ORGANISMES SOCIAUX PDT A RECEVO	205 490	4 983
43870030	FONGECIF A RECEVOIR	2 318	
43870100	IJSS A RECEVOIR	2 475	4 561
43870200	IJ PREVOYANCE A RECEVOIR	2 621	2 065
44870000	ETAT.PRODUIT A RECEVOIR	3 666 922	2 440 130
44871000	PRODUIT IMPOT CICE	317 454	210 737
46875000	REMBT A REC ASSURANCE	- 41 275	- 41 275
	<b>Total</b>	<b>4 174 930</b>	<b>2 674 595</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 204 859</b>	<b>2 714 639</b>

## CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

<b>Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan</b>		31/10/2014	31/10/2013
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		205 014	274 584
Dettes fiscales et sociales		1 333 774	1 361 523
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes :		2 232 341	2 312 146
	<b>Total</b>	<b>3 771 129</b>	<b>3 948 253</b>

## DETAIL DES CHARGES A PAYER

		31/10/2014	31/10/2013
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>			
40810000	FOURNIS.FACT.NON PARV.	202 222	274 584
40819000	FACT NON PARVENUE GROUPE	2 792	
	<b>Total</b>	<b>205 014</b>	<b>274 584</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>			
42820000	PERSONNEL PROV CP	611 304	619 749
42820200	PROVISION REC/RTT	134 560	160 185
42860000	PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYE	217	2 513
43820000	CHARGES SOCX./ C.P.	237 689	241 036
43820200	CHARGES SOCIALES REC RTT	52 479	62 641
43861000	MEDECINE DU TRAVAIL	12 846	10 298
43862000	ORGANIC	26 031	32 316
44820000	CHARGES FISCALES SUR CONGES PAY	63 149	63 981
44820200	CHARGES FISCALES SUR REC/RTT	13 456	16 278
44820300	CHARGES FISCALES SUR HRES DE NU		956
44860000	TAXES DIVERSES - CENTRALISATEUR	90	
44860001	ETAT CET	- 43 293	- 48 843
44860002	TAXE SUR VEHICULES	1 500	3 250
44862000	TAXE HANDICAPES	24 587	24 004
44863000	FORMATION CONTINUE	72 729	43 979
44864000	EFFORT CONSTRUCTION	70 143	72 695
44865000	TAXE D'APPRENTISSAGE	45 837	46 903
44868000	ETAT AUTRES TAXES A PAYER	10 450	9 582
	<b>Total</b>	<b>1 333 774</b>	<b>1 361 523</b>
<b>Autres dettes</b>			
46860000	DIVERS CHARGES A PAYER	2 232 341	2 312 146
	<b>Total</b>	<b>2 232 341</b>	<b>2 312 146</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 771 129</b>	<b>3 948 253</b>

**PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/10/2014	31/10/2013
Produits d'exploitation	19 785	14 046
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>19 785</b>	<b>14 046</b>

Charges constatées d'avance	31/10/2014	31/10/2013
Charges d'exploitation	659 533	694 065
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>659 533</b>	<b>694 065</b>

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
ACTIONS	16,00000	16,00000	135 000			135 000

**VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	-1 140 672		-1 140 672
+ Résultat exceptionnel	- 58 700		- 58 700
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-1 199 373		-1 199 373

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	7 853
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	1 002 039
Autres engagements donnés :	
- Bail emphytéotique	1 292 409
- Matériel pris en location financière	89 287
- Contrat divers	1 15 684
<b>Total (1)</b>	<b>2 507 272</b>

<i>(1) Dont concernant :</i>	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
<i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i>	

Engagements reçus	Montant
- Matériel en crédit bail	7 630
- Autres engagements reçus	55 195
<b>Total (2)</b>	<b>62 825</b>

<i>(2) Dont concernant :</i>	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
<i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i>	

Engagements réciproques	Montant
<b>Total</b>	

## ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
<b>Provisions réglementées :</b> - Amortissements dérogatoires - Provisions pour hausse des prix - Provisions pour fluctuation des cours  <b>Autres :</b>	
<b>Total</b>	

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
<b>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :</b> - Provisions pour congés payés - Participation des salariés - Contribution sociale de solidarité  <b>Autres :</b>	   486 308  26 031
<b>Total</b>	<b>512 339</b>

<i>Amortissements réputés différés</i>	
<i>Déficits reportables</i>	
<i>Moins-values à long terme</i>	

## EFFECTIF MOYEN

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	40	
Agents de maîtrise et techniciens	25	
Employés	175	
Ouvriers	52	
<b>Total</b>	<b>292</b>	<b>0</b>

## IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
GRUPE PARTOUCHE	SA	193 631 182	141 Bis Rue de Saussure 75017 PARIS

## LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
<b>1 - Filiales ( plus de 50% du capital détenu)</b>				
SA CASINO LES FLOTS BLEUS N° Siren : 058 805 003	200 000	1 121 888	99,958	367 682
<b>2 - Participations (de 10 à 50% du capital détenu)</b>				
<b>B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
<b>1 - Filiales non reprises en A :</b>				
a) françaises				
b) étrangères				
<b>2 - Participations non reprises en A :</b>				
a) françaises				
b) étrangères				



Timbre à date du service

## IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01112013	et clos le	31102014	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
S A S T E D U C A S I N O M U N I C I P A L A I X	
SIRET 5 5 1 6 2 0 1 9 8 0 0 0 2 0	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
21, avenue de l'Europe	
13 090 AIX EN PROVENCE	

<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	0 1 1 1 2 0 0 1
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
GROUPE PARTOUCHE SA 141 bis Rue de Saussure 75017 PARIS	
SIRET	5 8 8 8 0 1 4 6 4 0 0 0 4 5

<b>B ACTIVITE</b>	
Activités exercées	Organisation de jeux de hasard e
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065)						
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15%	0	Déficit	1 861 187
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies) 0

<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>							
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art.44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	0	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil :
E.C.P. 232 Avenue du Prado 13008 MARSEILLE Tél : 04.91.71.69.01	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : 26112014 Lieu : AIX EN PROVENCE
	Qualité et nom du signataire : SCHULMANN Alexandre PDG
	Signature :
Tél :	

La charte du contribuable: des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.  
Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

Formulaire obligatoire  
(article 223 du Code général des impôts)

Table F: REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES. Includes rows for global gross distributions (a, b), remuneration distributions (c), loans distributions (d), other distributions (e, f, g, h), and eligible (i, 4 080) and non-eligible (j, 1 345 920) income distributions.

Table G: REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Table G: Grid for remuneration details. Columns include: Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI); Pour les S.A.R.L.; Sommes versées au cours de la période retenue; Montant des sommes versées (à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits, à titre de frais de représentation de mission et de déplacement, à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les indemnités forfaitaires, Remboursements).

Table H: AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Table H: Grid for vehicle assignment. Columns include: Caractéristiques, marque et puissance; Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée; Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP); Service auquel la voiture est affectée.

Table I: DIVERS

Table I: DIVERS. Includes fields for \* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre) and \* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle).

Table J: CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

Table J: Grid for simplified regime. Columns include: REMUNERATIONS; MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%. Rows for: Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés; Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages.

Cegid Group



Désignation de l'entreprise		SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2					
Adresse de l'entreprise		21, avenue de l'Europe 13090 AIX EN PROVENCE		Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET*		5 5 1 6 2 0 1 9 8 0 0 0 2 0				Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le, 3 1 1 0 2 0 1 4	N-1 3 1 1 0 1 3				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4				
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA							
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	AB	AC						
		Frais d'établissement *	CX	CQ					
		Frais de développement *	AF	AG	362 759	361 106	1 653	1 509	
		Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI	91 212		91 212	91 212	
		Fonds commercial (1)	AJ	AK	32 781	32 781			
		Autres immobilisations incorporelles	AL	AM					
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Terrains	AN	AO	788 929	524 079	264 850	284 759	
		Constructions	AP	AQ	27 693 366	16 877 526	10 815 839	12 082 064	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	12 343 173	10 438 806	1 904 366	1 659 343	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 292 449	1 345 388	947 061	882 313	
		Immobilisations en cours	AV	AW				72 719	
		Avances et acomptes	AX	AY	34 579	34 579			
		<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV	800 691		800 691	800 691
			Créances rattachées à des participations	BB	BC				
Autres titres immobilisés			BD	BE					
Prêts	BF		BG	11 702		11 702	16 771		
Autres immobilisations financières *	BH	BI	30 592		30 592	27 435			
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	44 482 232	29 614 264	14 867 968	15 918 816		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	BL	BM	98 945		98 945	118 354		
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	70 906		70 906	80 048		
	<b>CRÉANCES</b>	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	281 307	37 075	244 231	305 021	
		Autres créances (3)	BZ	CA	9 219 531	97 775	9 121 756	8 053 678	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
	<b>DIVERS</b>	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD	CE					
Disponibilités		CF	CG	3 157 852		3 157 852	3 699 082		
<b>Comptes de régularisation</b>	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	659 533		659 533	694 065		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	13 488 073	134 850	13 353 223	12 950 248		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecart de conversion actif * (VI)	CN								
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	1A	57 970 305	29 749 114	28 221 191	28 869 064		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP	15 202	(3) Part à plus d'un an :	CR	4 733 995		
Clause de réserve de propriété : *									
Immobilisations :									
			Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX		Néant		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 2 160 000 .....)	DA	2 160 000	2 160 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 406 066	1 406 066
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC	40 530	40 530
	Réserve légale (3)	DD	216 000	216 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	274 514	274 514
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	523 634	523 634
	Report à nouveau	DH	11 331 389	12 232 459
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(1 165 173)	448 929
	Subventions d'investissement	DJ	15 362	23 799
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (II)</b>	DL	14 802 322	17 325 933
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (III)</b>	DO	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	415 510	382 027
	Provisions pour charges	DQ	108 793	112 546
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	524 303	494 573
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	2 410 732	991 106
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	418 146	366 534
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 161 898	1 431 400
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 409 867	4 547 876
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	330 024	32 473
	Autres dettes	EA	4 144 113	3 665 123
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	19 785	14 046
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	12 894 566	11 048 558
	Écarts de conversion passif * (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	28 221 191	28 869 064
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	40 530	40 530
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 476 420	10 682 024	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 654	FB	FC	2 654	2 619	
	Production vendue { biens * services *	FD	(606)	FE	FF	(606)		
		FG	24 451 617	FH	FI	24 451 617	25 892 004	
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	24 453 665	FK	0	FL	24 453 665	25 894 623
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	17 093	7 654	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	1 469 669	1 524 351	
	Autres produits (1) (11)				FQ	4 903	4 733	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	25 945 330	27 431 360
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS			
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	1 521 322	1 553 878	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	19 409	9 253	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	6 794 815	6 270 697	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1 440 447	1 497 012	
	Salaires et traitements *				FY	8 963 229	9 031 717	
	Charges sociales (10)				FZ	3 463 826	3 682 502	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements *		GA	2 060 212	2 090 139	
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	30 452	6 459
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	148 208	137 645	
	Autres charges (12)				GE	2 982 244	3 171 074	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	27 424 164	27 450 378	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II)</b>					GG	(1 478 834)	(19 018)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	312 369	374 843	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	869	791	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	36 335	80 341	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	906	1 050	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	350 478	457 025	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	12 317	12 440	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	12 317	12 440	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	338 161	444 584	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS ( I - II + III - IV + V -VI)</b>					GW	(1 140 672)	425 567	

Désignation de l'entreprise : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	250 856	180 470	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 438	20 932	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	179 906	386 785	
	<b>Total des produits exceptionnels (7)(VII)</b>	HD	439 199	588 187	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	495 596	582 321	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		454	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 304	13 930	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	497 899	596 705	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(58 700)	(8 517)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(34 200)	(31 880)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	26 735 007	28 476 572	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	27 900 180	28 027 643	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(1 165 173)	448 929	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	Produits de locations immobilières	HY		
		Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	38 026	44 095
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	312 369	414 507	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	9 536	9 331	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 354 886	1 362 029	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	837 571	865 977	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Voir détail ci-après					
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		



Désignation de l'entreprise :		SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX						Néant	#
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	1	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	484 720	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	788 929	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont composants L9 ]	KJ	9 825	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[ Dont composants M1 ]	KM	21 519 699	KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions*		[ Dont composants M2 ]	KP	6 236 653	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont composants M3 ]	KS	11 554 234	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers*		KV	1 319 838	KW		KX	
		Matériel de transport*		KY	9 680	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	687 431	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers*		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	72 719	LI		LJ		
	Avances et acomptes		LK	44 432	LL		LM		
	TOTAL III		LN	42 243 440	LO	0	LP	1 084 266	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
		Autres participations		8U	800 691	8V		8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières		1T	44 206	1U		1V			
TOTAL IV		LQ	844 897	LR	0	LS	29 700		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	43 573 056	ØH	0	ØJ	1 115 998		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		3		4	
				2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	486 752	LW	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	788 929	LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	9 825	MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	21 519 699	ME	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG	72 812	MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	19 827	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	1 567 545	MN
		Matériel de transport			IV		MP	9 680	MQ
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	715 224	MT
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW
	Immobilisations corporelles en cours			MY	72 719	MZ		NA	
	Avances et acomptes			NC	9 853	ND		NE	
	TOTAL III			IY	82 572	NG	92 638	NH	
									NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7
Autres participations			IØ		ØX	800 691	ØY		
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	31 611	2F		
TOTAL IV			I3	0	NJ	31 611	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	82 572	ØK	124 250	ØL	44 482 232	
								ØM	
								0	

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Exercice N clos le **3 1 1 0 2 0 1 4**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX Néant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.  
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :	SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX	Néant <input type="checkbox"/> *
-------------------------------	--------------------------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	391 999	PF	1 887	PG		PH	393 886
Terrains		PI	504 170	PJ	19 909	PK		PL	524 079
Constructions	Sur sol propre	PM	9 825	PN		PO		PQ	9 825
	Sur sol d'autrui	PR	10 857 274	PS	906 769	PT		PU	11 764 043
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	4 817 014	PW	359 456	PX	72 812	PY	5 103 658
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 894 891	QA	563 742	QB	19 826	QC	10 438 806
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	574 056	QE	151 797	QF		QG	725 853
	Matériel de transport	QH	9 680	QI		QJ		QK	9 680
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	550 900	QM	58 955	QN		QO	609 855
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III	QU	27 217 809	QV	2 060 628	QW	92 638	QX	29 185 799	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	PN	27 609 808	PP	2 062 515	PQ	92 638	PR	29 579 685	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10		
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13		
Autres immobilisations corporelles	Ins. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8		
	Mat. bureau et inform., mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL							NM					NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général au vu de (NP + NQ + NR)	NW	0		Total général au vu de (NS + NT + NU)	NY	0		Total général au vu de (NW - NY)	NZ	0			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Formulaire obligatoire (art. le 53 A  
du Code général des impôts).

7

Désignation de l'entreprise : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX

Néant \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	<b>TOTAL I</b>	3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	494 573	5W	148 208	5X	118 478	5Y	524 303
	<b>TOTAL II</b>	5Z	494 573	TV	148 208	TW	118 478	TX	524 303
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D				
		6E	44 432	6F	9 853	6G	34 579		
		6J	6K	6L	6M				
		6U	6V	6W	6X				
		6Y	6Z	6AA	6AB				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	22 876	6U	30 452	6V	16 252	6W	37 075
	Autres provisions pour dépréciation(1)*	6X	101 675	6Y	3 900	6Z	3 900	7A	97 775
	<b>TOTAL III</b>	7B	168 982	TY	30 452	TZ	30 005	UA	169 429
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	663 555	UB	178 660	UC	148 483	UD	693 732
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	178 660	UF	114 783				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK	33 700				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

Désignation de l'entreprise :		SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX				Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP	11 702	UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	30 592	UV	UW	27 092	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	41 408		41 408		
	Autres créances clients		UX	239 898		239 898		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* ( Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY	6 750		6 750		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	212 903		212 903		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	35 915		35 915	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	3 984 376		3 984 376	
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC	4 872 877		558 028	4 314 848	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	106 710		106 710		
Charges constatées d'avance		VS	659 533		240 386	419 147		
<b>TOTAUX</b>			VT	10 202 665	VU	5 441 577	VV	4 761 088
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	24 000				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	29 068				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus d'1 an à l'origine		VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 161 898		1 161 898			
Personnel et comptes rattachés		8C	748 708		748 708			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	793 527		793 527			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	15 258		15 258		
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 852 374		2 852 374		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	330 024		330 024			
Groupe et associés (2)		VI	2 410 732		2 410 732			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 144 113		4 144 113			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L	19 785		19 785			
<b>TOTAUX</b>			VY	12 476 420	VZ	12 476 420	0	0
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 1 1 0 2 0 1 4				
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint			moins part déductible *		à réintégrer :		WA				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			WB				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 250		WC				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	512 339	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XE	1 250			
	Amendes et pénalités	WJ	68	Charges financières (art.212 bis)*	XZ			WC				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XW	512 407			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							XY				
								I7	(34 200)			
Quote-part (Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE)		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7				
RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WR				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		WQ	256 737			
								<b>TOTAL I</b>	WR	736 194		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - Imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WS			
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WT			
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WU	565 021
			Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts :				quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participation		2A	15 618	XA	296 751
											WB	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *											
	Majoration d'amortissement *											
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexties A)	L5			WF		
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			WH		
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC			WP		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC			WW			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères art.209C		OT	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI			WB		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>								<b>TOTAL II</b>	XH	2 597 381		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{		bénéfice (I moins II)		XI			XJ	1 861 187		
				déficit (II moins I)					XK			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XN	0		
<b>RÉSULTAT FISCAL</b>		<b>BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>							XO	1 861 187		

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032





## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**DETERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ  
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX

n° SIRET : | 5 | 5 | 1 | 6 | 2 | 0 | 1 | 9 | 8 | 0 | 0 | 2 | 0 |

Adresse du service des impôts des entreprises  
où est déposée la déclaration de résultats : DGE IFU 4  
93505 PANTIN Cedex

8 Rue COURTOIS

Exercice ouvert le : 01112013

clos le : 31102014

Néant \*

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E1	
Réintégrations (report des lignes WD à WQ du 2058A)			E2	736 194
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E9	
		TOTAL I	E3	736 194
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E4	1 165 173
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à XG du tableau 2058A)			E5	1 432 208
Déductions des intérêts différés selon l'article 212 du CGI, né pendant la période d'appartenance au groupe			EX	
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		EY	
	• imposées au taux de 15 %		E6	
	• imposées au taux de 0 %		EZ	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F(1), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F1	2 597 381
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2		
	Déficit (II-I)	F3		1 861 187
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n°2058 B bis) *		F6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F8		
	Déficit	F9		1 861 187

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

10

**DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

Désignation de l'entreprise : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 2 du CGI. *	ZV	486 308	ZW 532 705
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
<b>Charges à payer</b>			
Organic	9K	26 031	9L 32 316
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		512 339	565 021
		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1			0		0

**CREDITS D'IMPOTS**

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	0	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	0	Crédit d'impôt Famille	JS	0
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	27 600	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	0	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	6 600
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	0	Autres imputations	JX	0	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	O1	252 982

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS**  
art. L3113-1 du Code des Transports. (case à cocher)

XU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS  
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES A LONG TERME  
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SEPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX

Néant \*
 Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée  
la déclaration de résultats : DGE IFU 4  
8 Rue COURTOIS  
93505 PANTIN Cedex
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant  
du taux de 19 %Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant  
du taux de 15 %Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant  
du taux de 0 %Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments  
d'actif exclus du régime des plus ou moins-values  
à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)Exercice ouvert le : 01112013  
clos le : 31102014

## I. SUIVI DES DÉFICITS\*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	395 760
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	395 760
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	1 861 187
Total des déficits restant à reporter	H9	2 256 947

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

## II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	A 19 % ou à 15 %	A 16,5 %	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (articles. 219 I a sexies-0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2) (3)			
	N - 2		(2) (3)			
	N - 3		(2) (3)			
	N - 4		(2) (3)			
	N - 5		(2) (3)			
	N - 6		(2) (3)			
	N - 7		(2) (3)			
	N - 8		(2) (3)			
	N - 9		(2) (3)			
	N - 10		(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (art 219 I a sexies-0-bis du CGI)

(3) moins-values à long terme relevant de l'article 219 I a sexies -0 du CGI

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-sd et la notice n°2032-sd



**TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		0C	12 232 459		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		0D	448 929			Dividendes	ZE	1 350 000		
	Prélèvements sur les réserves		0E	0			Autres répartitions	ZF			
	TOTAL I		0F	12 681 389			Report à nouveau	ZG	11 331 389		
							(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	12 681 389	
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)</b>											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	0
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7			YQ	7 853		45 980		
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	2 168 853		2 135 717	
		- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)		J8			XQ	505 622		461 617	
		- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	2 792		4 838	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	300 156		224 557		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES			ST	3 817 391		3 443 969		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	6 794 815		6 270 697		
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	314 467		344 128		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS			9Z	1 125 980		1 152 884		
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	1 440 447		1 497 012			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	585 316		577 780		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	591 152		528 286		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2013) *					0B	8 566 699				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*					0S					
	- Effectif moyen du personnel* (dont apprentis : 0,00 handicapés) : 0,00					YP	292,00		293,00		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale					RL	0,00				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*					ZK	0,58 %		0,80 %		
- numéro de centre de gestion agréé *			XP			- Filiales et participations (liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI				Si oui cocher 1 Sinon 0	
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	(1 861 187)		plus-values à 15 %		JK	plus-values à 0 %		JL
						plus-values à 19 %		JM	Imputations		JC
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD			plus-values à 15 %		JN	plus-values à 0 %		JO
						plus-values à 19 %		JP	Imputations		JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	2		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	5 8 8 8 0 1 4 6 4 0 0 0 4 5		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032 (et dans la notice n°2058 NOT pour le régime de groupe).

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS  
ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME  
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES  
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX

N°SIRET : 5 5 1 6 2 0 1 9 8 0 0 0 2 0

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : DGE IFU 4  
93505 PANTIN Cedex

8 Rue COURTOIS

Exercice ouvert le : 01112013 clos le : 31102014

Néant \* 

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % <sup>(1)</sup>	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4 5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XI) 6			(1 861 187)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10			
Réévaluations libres 11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13			(1 861 187)

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**  
**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT**  
**ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME**  
**POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.  
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX  
ou du groupe :

Cocher la case si la déclaration  
souscrite concerne la société mère

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la  
déclaration de résultats : DGE 8 RUE COURTOIS

(Résultat d'ensemble)

Siret Société intégrée : 5 5 1 6 2 0 1 9 8 0 0 2 0

Néant \*

Exercice ouvert le : 01112013

clos le : 31102014

**A - RÉSULTAT**

	Bénéfice et réintégrations	Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	1 861 187
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CD	
Quote-part de frais et charges afférentes aux produits de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 2 du CGI)	CE	15 618
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI).	CF	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 6 du CGI)	CH	
Dotations aux amortissements exceptionnels (art. 39 quinquies A 2 du CGI) pour des opérations intra-groupe	CI	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opéra- tions intra-groupe	CK	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CL	
Quote-part de frais et charges relative aux plus et moins-values de cession de titres de participation non prise en compte pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	CM	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	CN	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobi- lisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	DU	
Plafonnement général des charges financières nettes du groupe (art. 223 B bis du CGI)	DV	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la rééva- luation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CP	
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CR	
Autres régularisations (à détailler)	CC	
	CT	
	CU	
	CV	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1 876 805</b>
<b>BENEFICE (CX - CY) ou DEFICIT (CY - CX)</b>	<b>CZ</b>	<b>1 876 805</b>

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux des plus-values à long terme afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
<b>SOUS TOTAL</b>	BS	ED	EE	A8	EF	EG
<b>TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %</b>	BR			A9		
<b>TOTAL plus values (ED-EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %</b>		B7			B6	
<b>TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %</b>			B5			B4

**C - AUTRES PLUS-VALUES A 19%**

Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F<sup>6)</sup>, 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)

B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.

(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007.

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

12

**DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

Désignation de l'entreprise : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	Moquettes	72 812		72 812	
	2	Divers matériels	19 827		19 827	
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

**II - Autres éléments**

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détails à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))						
CADRE C : autres plus ou moins-value taxables à 19 % (11)						

(A)

(B)  
(Ventilation par taux)

(C)

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032  
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

13

**AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

Désignation de l'entreprise : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX Néant  \*

**A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME**  
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)						
<b>TOTAL 1</b>		0		0	0		
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
	sur 3 ans au titre de :	N-1					
		N-2					
	sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1					
		N-2					
		N-3					
		N-4					
		N-5					
		(à préciser) au titre de :	N-6				
			N-7				
N-8							
N-9							
<b>TOTAL 2</b>		0	0	0	0		

**B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS**

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement).

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés).

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
<b>TOTAL</b>	0	0	0	0

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX

Néant  \*

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 16 % 2	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) 1 *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) 1 *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%		Solde des moins-values à 16%
		Moins-values à 16%		
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		A 19%, 16,5% (1) ou à 15 %	à 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	à 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	A 15 % ou à 16.5 % (1)		
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) \*

Désignation de l'entreprise : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX Néant  \*

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N -1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3	0	0	0	0	0
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6	0	0	0	0	0
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7	0	0	0	0	0

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5 °6 °7 ° alinéas de l'art. 39-1-5 °du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE  
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01112013 .....et clos le : 31102014 .....		Durée en nombre de mois   1   2
<b>I - Production de l'entreprise</b>		
Ventes de marchandises	OA	2 654
Production vendue - Biens	OB	(606)
Production vendue - Services	OC	24 451 617
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	17 093
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	4 903
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 354 886
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OM</b>	<b>25 830 546</b>
<b>II - Consommation de biens et services en provenance d'un tiers (1)</b>		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	1 521 322
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	19 409
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	OR	6 433 357
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2 982 244
Abandons de créances à caractère commercial	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs ....), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OJ</b>	<b>10 956 332</b>
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117
		14 874 214
		14 874 214
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

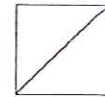


17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant \*

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 0 2 0 1 4

N° SIRET 5 5 1 6 2 0 1 9 8 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA STE DU CASINO MUNICIPAL AIX

ADRESSE (voie) 21, avenue de l'Europe

CODE POSTAL 13090 VILLE AIX EN PROVENCE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 134592

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 408

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination SATHEL  
N° SIREN (si société établie en France) 7 7 5 6 4 3 3 5 6 % de détention 61,063 Nb de parts ou actions 82 435,00  
Adresse : N° 200 Voie AVENUE DU CASINO  
Code Postal 69890 Commune LA TOUR DE SALVAGNY Pays FR

Forme juridique SA Dénomination GROUPE PARTOUCHE  
N° SIREN (si société établie en France) 5 8 8 8 0 1 4 6 4 % de détention 38,635 Nb de parts ou actions 52 157,00  
Adresse : N° 141 B Voie RUE SAUSSURE  
Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque que le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire «Histoire»  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

**18** (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique	<input type="text" value="SA"/>	Dénomination	<input type="text" value="CASINO LES FLOTS BLEUS"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="058805003"/>	% de détention	<input type="text" value="99,958"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text" value="AVENUE WILSON"/>
Code postal	<input type="text" value="13600"/>	Commune	<input type="text" value="LA CIOTAT"/>
		Pays	<input type="text" value="FR"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Cegid Group

(1) lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas et à droite de cette même case. \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL**  
**Société Anonyme au capital de 2 160 000 €**  
**Siège social : 21, avenue de l'Europe – 13090 – AIX EN PROVENCE**  
**551 620 198 R.C.S. Aix en Provence**



---

**RAPPORT D'ACTIVITE**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2014**

---

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

**Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice**

Durant l'exercice clos au 31 octobre 2014 l'activité de la Société a été la suivante :

- Exploitation des jeux traditionnels (R.F, R.A, B.J, R.A.E)
- Exploitation du texas hold'em poker,
- Exploitation du jeu la Bataille,
- Exploitation du jeu du BINGO,
- Exploitation de 303 (au 31/10/14) machines à sous,
- Exploitation d'un restaurant et d'un bar dans la salle des jeux traditionnels,
- Exploitation d'un bar dans la salle des machines à sous,
- Exploitation d'une brasserie,
- Exploitation de 3 restaurants à thème : Oriental, Japonais, Italien,
- Exploitation d'une salle de spectacles,
- Exploitation d'une salle d'expositions,
- Exploitation de 3 salles de réunions.

**EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE**

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la clôture de l'exercice à 24 453 665 € contre 25 894 623 € l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de - 5.56 %.

Avec un produit brut des jeux de 44 980 568 €, notre établissement se positionne à la 2<sup>ème</sup> place dans le classement des Casinos français.

	Au 31/10/2013	Au 31/10/2014
Jeux Traditionnels	9 837 955	9 222 703
Machines à Sous	37 972 754	35 757 866
<b>TOTAL</b>	<b>47 810 709</b>	<b>44 980 569</b>

Le produit net des jeux au 31/10/14 s'élève à 19 555 340 € et diminue de - 5.79 % par rapport à celui de l'exercice précédent (20 756 274 € au 31/10/13).

Les grandes masses de notre chiffre d'affaires se répartissent entre les activités jeux et restauration, de la manière suivante :

#### Jeux machines à sous :

Notre parc de machines à sous nous a permis de réaliser au cours de l'exercice un produit brut des jeux de 35 757 866 € contre 37 972 754 € l'exercice précédent, soit une baisse de - 5.83 %, réalisant ainsi une moyenne journalière de 304 € par machine.

#### Jeux traditionnels :

Le produit brut des jeux traditionnels s'élève à la clôture de l'exercice à un montant de 9 222 703 € contre 9 837 955 € l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de - 6.25 %.

#### Prélèvements :

Le total des prélèvements s'élève donc à 25 425 228 €, en baisse de - 6.02 % par rapport à N - 1.

La Commune d'Aix en Provence a perçu au cours de cet exercice :

* Prélèvement communal de 15 % en vertu du Cahier des Charges :	4 369 900 €
* Part communale sur le prélèvement d'Etat :	1 708 513 €
	<hr/>
soit un total de	6 078 413 €
	=====

contre un total de 6 453 237 € l'exercice précédent.

#### Restauration :

Le résultat global de la restauration atteint un total de couverts payants de 119 777 (contre 122 786 l'année dernière) avec un chiffre d'affaires H.T de 3 844 039 €, contre 4 042 054 € l'exercice précédent, soit une baisse de - 4.90 %.

### POLITIQUE D'ANIMATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Durant la saison 2013/2014, notre établissement a reçu de nombreux artistes de premier plan tels que Carla Bruni, Maxime le Forestier, Mimie Mathy et bien d'autres, ainsi que plusieurs pièces de théâtre de qualité telles que « Une journée ordinaire », « Les hommes viennent de Mars et les femmes de Vénus 2 » ... Le hall d'exposition et la salle de spectacles ont présenté également plusieurs manifestations aux thèmes très variés : séminaires, banquets, formations, salons divers etc...

En application des conditions tenant au bail emphytéotique dans le cadre de la délégation de service public et en concertation avec Madame le Maire d'Aix en Provence, nous avons mis la salle de spectacles à disposition de la municipalité pour 20 manifestations d'intérêt général (déjeuners de Noël, arbres de Noël, festival des tambourins, galas de danse, ...)

### PARTENARIATS EXERCICES 2013 / 2014

Dans le cadre de nos obligations conventionnelles, nous avons participé au financement des associations suivantes :

#### Association l'Institut de l'Image :

Notre contribution sur l'exercice 2013/2014, conformément à l'article 11 de la Convention d'Exploitation du Casino, s'élève à la somme de 39 366 €. A la demande de « l'association l'Institut de l'Image », un acompte d'un montant de 16 000 € a été versé le 24 octobre 2014, le solde soit 23 366 € a été réglé le 3 février 2015.

#### Effort Artistique (Manifestations Artistiques de Qualité) :

Deux associations sont concernées par ces M.A.Q. :

- Association pour le « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence »
- Association « Ballet Preljocaj »

Conformément à l'article 12.2 de la Convention d'Exploitation du Casino et dans le cadre des conventions de coproduction nous associant à l'organisation des spectacles réalisés par l'association pour le « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence » et l'association « Ballet Preljocaj », nous avons présenté à l'autorité administrative compétente les demandes d'abattements provisoire et définitif de l'abattement supplémentaire pour les Manifestations Artistiques de Qualité.

Dans le cadre de notre contribution financière, nous avons réglé les sommes suivantes :

o Au titre de la saison M.A.Q. 2013 :

. Association « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence »	1 095 112 €
. Association « Ballet Preljocaj »	310 628 €

o Au titre de la saison M.A.Q. 2014 :

. Association « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence »	480 000 €
. Association « Ballet Preljocaj »	100 000 €

L'impact sur le résultat comptable de l'exercice 2014 des Manifestations Artistiques de Qualité peut être évalué à une charge nette de - 413 K€ (compte tenu des abattements supplémentaires provisoires / définitifs obtenus), contre une charge nette de - 444 K€ pour l'exercice précédent.

**Sponsoring :**

Au cours de cet exercice, nous avons subventionné diverses associations culturelles, artistiques ou sportives à hauteur de 48 586 €.

**Compte 471 - Fonds Investissements Touristiques :**

Aucune utilisation n'a été réalisée au cours de l'exercice. Au 31 octobre 2014, le compte 471 présentait un crédit d'un montant de 1 255 360 € à utiliser par moitié par la Ville et par moitié par la S.C.M.A.T, soit un crédit de 627 680 € pour chaque partie.

**Situation sociale**

**Effectif :**

L'effectif moyen et équivalent temps plein, au titre de l'exercice, est de 292 contre 293 au titre de l'exercice précédent.

**Risques Prud'homaux :**

19 litiges prud'homaux ont été provisionnés au 31/10/2014.

Pour mémoire nous vous rappelons dans le tableau ci-dessous l'ensemble des enjeux des litiges prud'homaux en cours au 31/10/2014 :

<b>Montant total provisionné au 31/10/2014 (Provision pour Risques et Charges)</b>	<b>391,6 K€</b>
<b>Montant total des demandes des parties adverses</b>	<b>1 301 K€</b>

**Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Les chiffres réalisés dans les différents secteurs d'activité démontrent une baisse des résultats de la société.

**Evénements importants survenus au cours de l'exercice**

**Contrôles U.R.S.S.A.F relatifs aux exercices 2005 à 2009 :**

Contrôle relatif aux exercices 2005 à 2006

Le Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale (T.A.S.S.) sursoit à statuer par décision du 26/11/2012 selon décision attendue de la Cour de Cassation.

#### Contrôle relatif aux exercices 2007 à 2009

- Premier recours : le T.A.S.S. sursoit à statuer par décision du 25/01/2013 selon décision attendue de la Cour de Cassation.
- Deuxième recours : convocation en date du 06/02/2014 au T.A.S.S. pour le 16/04/2014.

#### Prolongation de l'expérimentation du jeu du BINGO :

Selon l'arrêté ministériel n° 3768 du 10 juillet 2014, le jeu de cercle le BINGO exploité à titre expérimental depuis le 18 janvier 2014 en salle des machines à sous de notre établissement, a été prorogé à compter du 18 juillet 2014 pour une durée de six mois.

#### Adaptation de l'offre de jeux

L'arrêté ministériel du 30 septembre 2013 a été modifié à de nombreuses reprises compte tenu des modifications des jeux proposés et du nombre de tables et de machines à sous installées. Le dernier en vigueur au 31/10/2014 (arrêté du 23/10/2014) autorise la S.C.M.A.T à exploiter les jeux comme suit :

	nombre de tables autorisées	minima autorisés	nombre de tables installées
Boule	1	0.50 €	0
Roulette française	3	1 €	1
Roulette anglaise	8	1 €	6
Black-jack	6	1 €	4
Stud poker de casino	2	1 €	0
Bataille	2	1 €	1
Texas hold'em poker	10	1 €	8
Omaha poker 4 high	2	1 €	0
<b>Total</b>	<b>34</b>		<b>20</b>
	nombre de tables autorisées	minima autorisés	nombre de tables installées
Roulette Anglaise électronique	1 table de 16 postes	0.10 €	1
<b>Total</b>	<b>1</b>		<b>1</b>

	nombre de MAS autorisées	nombre de MAS installées
Machines à sous	500	303
<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>303</b>

L'échéance de l'autorisation d'exploitation est fixée au 31/10/2016.

#### Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

##### Renouvellement délégation service public en 2016 :

La convention d'exploitation du Casino conclue entre la Ville d'Aix-en-Provence et la S.C.M.A.T. arrivant à expiration le 31 octobre 2016, la Ville a informé la S.C.M.A.T. par courrier du 9 décembre 2014, qu'elle prévoyait de lancer une procédure de publicité et de mise en concurrence pour l'attribution d'une nouvelle délégation de service public du Casino municipal. A cette fin, un avis d'appel public à concurrence sera publié à la fin du mois de mars 2015.

##### Modification de l'offre de jeux

Nous avons adressé au Ministère de l'Intérieur le 6 février 2015, une déclaration de modification de notre offre de jeux au 27 février 2015, concernant :

- . l'augmentation de 16 à 24 postes du jeu de la roulette anglaise électronique,
- . la substitution d'une table de jeu installée « l'Omaha poker » à une nouvelle table de jeu « l'Ultimate texas hold'em »,
- . la diminution de 6 à 5 tables installées de la roulette anglaise,
- . la diminution de 4 à 2 tables installées de Black Jack.

## Activités en matière de recherche et de développement

Conformément aux dispositions de l'Article L. 232-1, II., nous vous informons que notre société, de par son activité, n'est pas concernée par l'activité de recherche et de développement.

## Situation d'endettement

En application de l'Article L.225-100 alinéa 3 du Code de Commerce, la situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires de notre société représente :

	31/10/14	31/10/13	31/10/12
Capitaux propres	14 802 322 €	17 325 932 €	18 235 441 €
Endettement financier	2 410 732 €	991 106 €	1 185 603 €
Total bilan	28 221 191 €	28 869 064 €	32 298 731 €
Capitaux propres / Total bilan	52,45 %	60 %	56,46 %
Endettement financier / Capitaux propres	16,29 %	5,72 %	6,50 %

## Délais de paiement

Conformément aux dispositions des Articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'à la clôture des deux derniers exercices, la décomposition par date d'échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs est la suivante :

	Dettes	- de 30 Jours	30 à 60 Jours	+ de 60 Jours	TOTAL
31/10/2013	Dettes à échoir	567 607 €	447 350 €	--- €	1 014 957 €
	Dettes échues	11 524 €	89 921 €	72 887 €	174 332 €
	Total (**)	579 131 €	537 271 €	72 887 €	1 189 289 €
31/10/2014	Dettes à échoir	649 102 €	531 084 €	--- €	1 180 186 €
	Dettes échues	9 732 €	47 524 €	49 466 €	106 722 €
	Total (**)	658 834 €	578 608 €	49 466 €	1 286 908 €

(\*) Dont dettes contestées : 0 €

Dont dettes litigieuses : 0 €

(\*\*) Dont dettes contestées : 0 €

Dont dettes litigieuses : 49 466 €

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

### Activités des filiales et participations

Situation de notre filiale : Société de Brasseries et Casinos « Les Flots Bleus »

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, l'activité de notre filiale a été la suivante :

- exploitation des jeux traditionnels (R.A, B.J, texas hold'em poker), la roulette anglaise sous sa forme électronique,
- exploitation de 74 machines à sous,
- exploitation d'un bar dans la salle des machines à sous,
- exploitation d'un restaurant,

et se caractérise par les principales données ci-après :

	Au 31/10/2014	Au 31/10/2013	Au 31/10/2012
Chiffre d'affaires	3 560 980 €	3 574 453 €	3 549 113 €
Charges d'exploitation	3 094 526 €	3 020 542 €	2 977 692 €
Résultat d'exploitation	521 077 €	593 290 €	602 319 €
Résultat financier	7 365 €	9 969 €	8 313 €
Bénéfice net comptable	367 682 €	411 448 €	408 380 €
Situation nette à la clôture	1 121 888 €	1 066 706 €	1 030 258 €

Au 31/10/2014 notre société contrôlait la Société de Brasseries et Casinos « Les Flots Bleus » avec un pourcentage de 99.96 %.

### Prises de participation ou prises de contrôle (Art L 233-6 et L 247-1)

Nous vous signalons que notre Société n'a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, aucune prise de participation ou de contrôle tel que défini aux articles L.233-6 et L.247-1 du Code de Commerce.

### Participation des salariés au capital

Au 31 octobre 2014, le personnel ne détenait aucune action dans le capital de la société, dans les conditions définies par l'article L.225-102 du Code de Commerce.

### REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET ACTIONS D'AUTO CONTROLE (Art. L 233-13 et L 247-2)

Nous vous rappelons que le capital de notre société au 31/10/2014 est détenu par :

	Nombre d'actions	Pourcentage
SATHEL	82435	61.06 %
GROUPE PARTOUCHE	52 157	38,64 %
DIVERS	408	0,30 %
	135 000	100 %

### RESULTATS – AFFECTATION

#### Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

#### Activité de la société

Le chiffre d'affaires net de l'exercice s'élève à 24 453 665 €, en baisse de 1 440 958 €, soit - 5.56 % par rapport au précédent exercice. Le produit net des jeux s'élève à 19 555 340 € et baisse de 1 200 933 €, soit - 5.79 %.

Le chiffre d'affaires des autres activités baisse de 240 025 €, soit - 4.67 %.

Le montant des achats et charges externes s'élève à 6 794 815 € et augmente de 524 117 € par rapport à l'exercice précédent, soit + 8.36 %.

En conséquence la valeur ajoutée s'élève à 14 874 214 € et baisse de 1 749 385 € par rapport à l'exercice 2012/2013.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2014, le montant des traitements et salaires s'élève à 8 963 229 € contre 9 031 717 € l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de - 0.76 %.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 3 463 826 € contre 3 682 502 € l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de - 5.94 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 27 424 164 € contre 27 450 378 € l'exercice précédent, traduisant une variation à la baisse de - 0.10 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 1 478 834 € contre -19 018 € pour l'exercice précédent. Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à - 1 140 672 € contre 425 567 € l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de - 58 700 €, de crédits d'impôts de 34 200 €, l'exercice clos le 31 octobre 2014 se traduit par une perte nette comptable de - 1 165 173 € contre un bénéfice de 448 929 € l'exercice précédent.

#### Situation de la société



\* La situation nette de la société s'élève à 14 802 322 € au 31 octobre 2014.

Elle a évolué comme suit au cours de l'exercice :	En €
- Situation nette au 1 <sup>er</sup> novembre 2013	17 325 933 €
- Résultat de 2013/2014	- 1 165 173 €
- Reprise / Subvention d'Investissement	- 8 438 €
- Distribution dividendes	- 1 350 000 €
Situation nette au 31 octobre 2014 .....	14 802 322 €
	=====

\* Les immobilisations nettes s'élèvent à 14 867 968 €, en diminution de 1 050 848 € par suite des mouvements ci-après :

- Acquisition d'immobilisations	1 011 667 €
- Dotations aux amortissements et provisions	- 2 062 515 €
- Valeur comptable nette des cessions	0 €
- Diminution nette des immobilisations .....	- 1 050 848 €
	=====

\* L'actif circulant s'élève à 13 353 223 €

\* Les dettes, provisions incluses, s'élèvent à 13 418 869 €.

### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -1.165.173 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « Report à Nouveau ».

### Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'Article R.225-102 alinéa 2 du Code de Commerce, le tableau (**annexe 1**) faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

## DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS ET AVOIR FISCAL CORRESPONDANT (Art. 243 bis C G I)

### Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice social	Dividendes par Action	Abattement 40% <sup>(1)</sup>	Prélèvements sociaux <sup>(2)</sup>	Prélèvement libératoire <sup>(3)</sup>	Prélèvement non libératoire <sup>(4)(5)</sup>
2010/2011	10,00 €	4,00 €	1,35 € <sup>(2)</sup>	2,10 € <sup>(4)</sup>	NA
2011/2012	10,00 €	4,00 €	1,55 € <sup>(2)</sup>	NA	2,10 € <sup>(4)</sup>
2012/2013	10,00 €	4,00 €	1,55 € <sup>(2)</sup>	NA	2,10 € <sup>(4)</sup>

*(1) réservé aux actionnaires personnes physiques calculé sur le montant brut des dividendes*

*(2) ⇨ 13,50% Exercice 2010/2011 ⇨ 15,50% Exercice 2011/2012 et Exercice 2012/2013*

*(3) ⇨ 2010/2011 : si option au prélèvement libératoire*

*(4) ⇨ 21% Exercice 2010/2011 ⇨ 21% Exercice 2011/2012 et Exercice 2012/2013*

*(5) Exercice 211/2012 : sauf dispense en fonction du revenu fiscal (couple : revenu > 75.000 € ⇨ célibataire/divorcé/veuf : revenu > 50.000 €)*

## CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DU COMMERCE

Nous vous demandons, d'une part, de bien vouloir approuver les conventions nouvelles entrant dans le champ d'application de l'Article L. 225-38 du Code de commerce autorisées et conclues au titre de l'exercice clos le 31 Octobre 2014, à savoir :

- Renouvellement de la mission spéciale confiée à Monsieur Michel ALBANESI
- Renouvellement de la mission spéciale confiée à Monsieur Jean CARRESE
- Attribution d'un avantage en nature constitué par l'adhésion à la caisse d'assurance chômage GSC au profit de Monsieur Alexandre SCHULMANN et de Monsieur Laurent MIZOULE.

et, d'autre part, de prendre acte de la poursuite, au titre dudit exercice, des conventions autorisées et conclues antérieurement régulièrement approuvées par l'Assemblée Générale et qui ont fait l'objet, conformément aux obligations en la matière, d'un réexamen par votre Conseil d'Administration, à savoir :

- Convention d'omnium de trésorerie conclue avec la SOCIÉTÉ DES BRASSERIES ET CASINOS LES FLOTS BLEUS ainsi que l'ensemble des actes l'ayant réactualisée ;
- Convention d'intégration fiscale conclue avec la société GROUPE PARTOUCHE S.A. ;
- Caution solidaire de la société GROUPE PARTOUCHE S.A. au profit de la Ville d'Aix-en-Provence au titre du Bail emphytéotique ;
- Rémunérations allouées aux Administrateurs salariés.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

## ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

### Situation des mandats des administrateurs

Après avoir examiné la situation des mandats des administrateurs, nous constatons que les mandats de Messieurs Isidore PARTOUCHE, Laurent MIZOULE et Dominique ETTORI viennent à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Nous vous proposons donc de renouveler Messieurs Isidore PARTOUCHE, Laurent MIZOULE et Dominique ETTORI dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2017 et tenue en 2018.

### Situation du mandat du Commissaire aux Comptes

Après avoir examiné la situation du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant, nous constatons que ces mandats viennent à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Nous proposons en conséquence :

- ① de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de MCR, pour une période de six exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2020 et tenue en 2021,
- ② de ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Emmanuel MATHIEU,
- ③ de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, au lieu et place de Monsieur Emmanuel MATHIEU :  
Monsieur Jean-Louis MATHIEU  
Domiciliée : 232 Avenue du Prado – 13008 MARSEILLE  
pour une période de six exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2020 et tenue en 2021.



**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE  
AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES  
ARRETE AU 31 OCTOBRE 2014**

Nature des indications	Exercice	Exercice	Exercice	Exercice	Exercice
	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<b>I – CAPITAL DE FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social .....	2.160.000	2.160.000	2.160.000	2.160.000	2.160.000
Nb actions ordinaires existantes .....	135.000	135.000	135.000	135.000	135.000
Nb actions à dividende prioritaire (ss droit vote) .....	0	0	0	0	0
Nb maximal d'actions futures à créer - par conversion oblig. - pour exercice de droits de souscription					
<b>II – OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires H.T. ....	29.254.106	30.001.782	28.014.042	25.894.622	24.453.665
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions.....	4.319.812	3.221.704	1.733.820	2.215.520	893.319
Impôts s/bénéfices .....	611.807	72.075	141.692	- 31.880	- 34.200
Participation des salariés due au titre de l'exercice .....	81.324	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions .....	293.241	754.783	475.840	448.929	- 1.165.173
Résultat distribué .....	1.350.000	1.350.000	1.350.000	1.350.000	0
<b>III – RESULTATS PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotation des amortissements et provisions.....	26,86	23,33	11,79	16,65	6,87
Résultats après impôt, particip. des salariés et dotation aux amortisse- ments et provisions .....	2,17	5,59	3,52	3,32	- 8,63
Dividende attribué à chaque action	10	10	10	10	0
<b>IV – PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice .....	341	337	327	293	292
Montant de la masse salariale de l'exercice (1) .....	9.695.672	9.900.509	9.682.634	9.031.717	8.963.229
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (S.S., œuvres sociales) .....	3.892.005	4.139.380	4.053.420	3.682.502	3.463.826
(la masse salariale inclut les pourboires					

**M C R**

Société d'Expertise Comptable et de Commissaires aux Comptes

**SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL**

Société Anonyme  
au capital de 2.160.000 Euros

21, avenue de l'Europe  
13090 AIX-EN-PROVENCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 octobre 2014**

## **SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL**

Société Anonyme  
au capital de 2.160.000 Euros

21, avenue de l'Europe  
13090 AIX-EN-PROVENCE  
-----

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 octobre 2014**  
-----

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Marseille, le 16 mars 2015

Le Commissaire aux Comptes,



## BILAN ACTIF

	31/10/2014			31/10/2013
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	362 759	361 106	1 653	1 509
Fonds commercial (1)	91 212		91 212	91 212
Autres immobilisations incorporelles	32 781	32 781		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	788 929	524 079	264 850	284 759
Constructions	27 693 366	16 877 526	10 815 839	12 082 064
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 343 173	10 438 806	1 904 366	1 659 343
Autres immobilisations corporelles	2 292 449	1 345 388	947 061	882 313
Immobilisations corporelles en cours				72 719
Avances et acomptes	34 579	34 579	0	0
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations	800 691		800 691	800 691
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	11 702		11 702	16 771
Autres immobilisations financières	30 592		30 592	27 435
	<b>44 482 232</b>	<b>29 614 264</b>	<b>14 867 968</b>	<b>15 918 816</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements	98 945		98 945	118 354
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	70 906		70 906	80 048
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	281 307	37 075	244 231	305 021
Autres créances	9 219 531	97 775	9 121 756	8 053 678
Capital souscrit - appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
<b>Disponibilités</b>	3 157 852		3 157 852	3 699 082
Charges constatées d'avance (3)	659 533		659 533	694 065
	<b>13 488 073</b>	<b>134 850</b>	<b>13 353 223</b>	<b>12 950 248</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>57 970 305</b>	<b>29 749 114</b>	<b>28 221 191</b>	<b>28 869 064</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			15 202	16 771
(3) Dont à plus d'un an (brut)			4 733 995	447 768

## BILAN PASSIF

	31/10/2014	31/10/2013
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 2 160 000 )	2 160 000	2 160 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 406 066	1 406 066
Ecart de réévaluation	40 530	40 530
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	216 000	216 000
- Réserves statutaires ou contractuelles	274 514	274 514
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	523 634	523 634
Report à nouveau	11 331 389	12 232 459
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 165 173	448 929
Subventions d'investissement	15 362	23 799
Provisions réglementées		
	<b>14 802 322</b>	<b>17 325 933</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	415 510	382 027
Provisions pour charges	108 793	112 546
	<b>524 303</b>	<b>494 573</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières (3)	2 410 732	991 106
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	418 146	366 534
Fournisseurs et comptes rattachés	1 161 898	1 431 400
Dettes fiscales et sociales	4 409 867	4 547 876
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	330 024	32 473
Autres dettes	4 144 113	3 665 123
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	19 785	14 046
	<b>12 894 566</b>	<b>11 048 558</b>
Ecart de conversion Passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 221 191</b>	<b>28 869 064</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 476 420	10 682 024
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours



## COMPTES DE RESULTAT

	31/10/2014			31/10/2013
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	2 654		2 654	2 619
Production vendue (biens)	- 606		- 606	
Production vendue (services)	24 451 617		24 451 617	25 892 004
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>24 453 665</b>		<b>24 453 665</b>	<b>25 894 623</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation			17 093	7 654
Reprises sur provisions et transfert de charges			1 469 669	1 524 351
Autres produits			4 903	4 733
			<b>25 945 330</b>	<b>27 431 360</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements			1 521 322	1 553 878
Variation de stocks			19 409	9 253
Autres achats et charges externes (a)			6 794 815	6 270 697
Impôts, taxes et versements assimilés			1 440 447	1 497 012
Salaires et traitements			8 963 229	9 031 717
Charges sociales			3 463 826	3 682 502
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 060 212	2 090 139
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			30 452	6 459
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			148 208	137 645
Autres charges			2 982 244	3 171 074
			<b>27 424 164</b>	<b>27 450 378</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-1 478 834</b>	<b>- 19 018</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
De participations (3)			312 369	374 843
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			869	791
Autres intérêts et produits assimilés (3)			36 335	80 341
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges				
Différences positives de change			906	1 050
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			<b>350 478</b>	<b>457 025</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			12 317	12 440
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			<b>12 317</b>	<b>12 440</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>338 161</b>	<b>444 584</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>-1 140 672</b>	<b>425 567</b>

## COMPTES DE RESULTAT (Suite)

	31/10/2014	31/10/2013
	Total	Total
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	250 856	180 470
Sur opérations en capital	8 438	20 932
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	179 906	386 785
	<b>439 199</b>	<b>588 187</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	495 596	582 321
Sur opérations en capital		454
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 304	13 930
	<b>497 899</b>	<b>596 705</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 58 700</b>	<b>- 8 517</b>
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	- 34 200	- 31 880
<b>Total des produits</b>	<b>26 735 007</b>	<b>28 476 572</b>
<b>Total des charges</b>	<b>27 900 180</b>	<b>28 027 643</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-1 165 173</b>	<b>448 929</b>
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier	38 026	44 095
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	312 369	414 507
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	9 536	9 331

# SOMMAIRE

PAGE DE GARDE

SOMMAIRE

## *Comptes annuels*

Règles et méthodes comptables	1
Immobilisations	5
Amortissements	6
Provisions inscrites au bilan	7
Etat des échéances, créances et dettes	8
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	9
Fonds commercial	10
Produits à recevoir	10
Détail des produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Détail des charges à payer	12
Produits et charges constatés d'avance	13
Composition du capital social	13
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	13
Engagements financiers	14
Accroissement et allègement dette future d'impôt	15
Effectif moyen	15
Identité stés mères consolidant comptes de la sté	16
Liste des filiales et participations	16

## Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2014 dont le total est de 28 221 190,64 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de :-1 165 172,92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2013 au 31/10/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
  - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

#### Faits marquants de l'exercice

##### **Procédure de sauvegarde Groupe Partouche SA**

Notre société mère Groupe Partouche SA avait sollicité et obtenu en date du 30 septembre 2013 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de commerce de Paris, afin de lui permettre de restructurer sa dette bancaire et de poursuivre sereinement son activité.

Cette procédure concernait uniquement la société Groupe Partouche SA et n'affectait en rien la poursuite de l'exploitation des filiales opérationnelles du Groupe.

Par jugement du 29 septembre 2014, le Tribunal de Commerce de Paris a mis fin à la période d'observation et a arrêté le Plan de sauvegarde d'une durée de 9 ans, tel qu'adopté à l'unanimité par l'ensemble des comités des créanciers le 31 mars 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des actifs en comptabilité demeure la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels	1 an
- Matériels MAS et Jeux Traditionnels	5 à 10 ans
- Autres matériel et outillage	2 à 15 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériel et Mobilier de bureau	3 à 10 ans

En référence aux principes des Règlements CRC 2002.10 et CRC 2004.6, notre société s'est également assurée à la clôture de l'exercice, qu'il n'existait pas d'indice de perte de valeur de l'actif justifiant une dépréciation.

Au 31 octobre 2014 aucun indice de perte de valeur de l'actif n'a été décelé.

#### Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

#### Provisions spécifiques à l'activité

Une provision pour charge a été constituée au titre des jackpots progressifs. Cette charge est certaine dans son montant à la date du bilan, mais l'échéance n'en est pas connue.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **Comptes courants Groupe Partouche SA**

Notre société détient une créance en compte courant sur sa société mère Groupe Partouche SA, en vertu de la convention d'omnium de trésorerie qui lie les deux sociétés.

Cette créance figure à l'actif du bilan de notre société sous le poste « Autres créances » pour 4.314.848 euros au 31/10/2014. Elle a été admise au passif de Groupe Partouche SA dans le cadre de la procédure de sauvegarde de Groupe Partouche SA évoquée au § « Faits marquants de l'exercice » .

Conformément aux termes du jugement du Tribunal de Commerce de Paris du 29/09/2014, arrêtant le Plan de sauvegarde de Groupe Partouche SA, cette créance ne sera remboursée qu'une fois constaté que l'exécution du Plan de sauvegarde est achevée conformément à l'article L626-28 du Code de commerce. Toutefois le remboursement de cette créance pourra intervenir préalablement par voie de compensation avec toute créance de Groupe Partouche née postérieurement à l'adoption du Plan de sauvegarde et résultant d'une distribution de dividende.

Par ailleurs, le compte courant débiteur d'intégration fiscale Groupe Partouche SA qui existait au 30 septembre 2013, qui a été admis au passif de Groupe Partouche SA dans le cadre de la procédure de sauvegarde de Groupe Partouche SA, pourra le cas échéant, en application de l'article L. 622-7 du code de commerce, être compensé avec les dettes d'impôts de même nature (au titre de l'intégration fiscale), nées postérieurement à l'ouverture de la procédure, du fait de leur caractère connexe.

#### Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

Autres informations*A - Intégration fiscale*

La société est fiscalement intégrée dans le groupe d'intégration constitué par GROUPE PARTOUCHE SA et ses filiales en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

GROUPE PARTOUCHE SA se constitue ainsi seule redevable de l'impôt société.

*B - Ventilation du Chiffre d'Affaires*

La répartition du Chiffre d'Affaires par secteur d'activité est la suivante :

. Produit Net des Jeux	19.555 K€
. Restauration - Bar	4.210 K€
. Séminaires, locations diverses	378 K€
. Divers	311 K€
	-----
<b>TOTAL</b>	<b>24.454 K€</b>

Ce Chiffre d'Affaires est entièrement réalisé en France. Il est important de préciser que la recette des jeux figure en compte de résultat, nette du prélèvement de l'état. Les données brutes sont les suivantes :

. Recette brute des jeux	44.980 K€
. Prélèvement de l'état	25.425 K€
	-----
. Recette nette des jeux	19.555 K€

*C- Indemnité de Fin de Carrière*

L'indemnité de fin de carrière relative à notre société a été calculée par GROUPE PARTOUCHE. Au 31 octobre 2014 elle a été estimée à la somme de 1.002.039 euros (charges sociales incluses) et figure dans cette Annexe Comptable sous la rubrique Engagement Hors Bilan.

*D- Contrôle URSSAF*Contrôle URSSAF Années 2005 et 2006

Au cours de l'exercice 2007/2008, la société a fait l'objet d'un redressement URSSAF d'un montant de €.159.986,- en principal. Ce redressement a été accepté et payé par la société à hauteur de €.3.070,- et a fait l'objet d'une contestation auprès de l'URSSAF pour un montant de €.156.916,-. En réponse l'URSSAF a maintenu l'ensemble de ces chefs de redressements. La société a donc saisi la Commission des Recours Amiable pour les chefs de redressements contestés.

En date du 21 avril 2009, la société s'est vue notifier un avis d'inscription de privilège.

En sa séance du 27 mai 2009, la Commission des Recours Amiable a confirmé en grande partie les chefs de redressement, à l'exception du point sur l'obligation de nourriture (environ €.39.000 de redressements abandonnés).

Le 28 septembre 2009, la société a formé recours de cette décision devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale. A ce jour l'affaire n'a pas été examinée par le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale.

Comme pour les exercices précédents, la direction de la société a estimé qu'aucune provision pour risque ne devait être constatée en raison de la contestation des chefs de redressements.

Contrôle URSSAF Années 2007 - 2008 et 2009

Au cours de l'exercice 2009/2010, la société a fait l'objet d'un redressement URSSAF et ASSEDIC d'un montant total de €.204.899,- en principal. Ce redressement a été accepté par la société à hauteur de €.23.834,- et a fait l'objet d'une contestation auprès de l'URSSAF pour un montant de €.181.065,-. En réponse l'URSSAF a maintenu l'ensemble de ces chefs de redressements. La société a donc saisie la Commission des Recours Amiable pour les chefs de redressements contestés. La Commission des Recours Amiable a rejeté l'ensemble des points contestés par la société en date du 8 juin 2011. La société a donc saisi le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, comme pour le précédent redressement URSSAF (voir ci-dessus).

La direction de la société avait estimé qu'une provision pour risque devait être constatée uniquement à hauteur du redressement accepté, soit pour un montant de €.23.834,- et qu'aucune provision pour risque ne devait être constatée pour les chefs de redressements contestés (environ €.179.000 après abandon d'un des points du redressement). Cette position est inchangée au 31/10/2014.

Au cours de l'exercice 2012/2013, le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale avait notifié une décision de sursoir à statuer sur le redressement au titre des années 2007 à 2009, en l'attente de la décision à rendre par la Cour de Cassation concernant ce dossier.

E- CICE

Le crédit d'Impôts Compétitivité Emploi (CICE) est applicable depuis le 1er janvier 2013.

Le CICE de l'exercice 2013/2014 s'élève à la somme de €.359.699 et a été comptabilisé en minoration du poste « Charges sociales » du compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2014.

Le CICE de l'exercice 2012/2013 s'élevait à la somme de €.210.737 et avait été comptabilisé en minoration du poste « Charges sociales » du compte de résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2013.

F- Litiges Prud'Homaux

En cas de litiges prud'homaux, la politique de la société en matière de traduction comptable est la suivante quel que soit le stade de la procédure : les litiges sont traduits en comptabilité par une provision pour risque dont le niveau correspond à l'analyse des avocats en charge des intérêts de la Société, ainsi que de la Direction du Casino.

G - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel inclut notamment :

- Une charge exceptionnelle de 371 K€, correspondant à la subvention accordée par la SCMAT à la société SCI LES THERMES, autre filiale et membre de l'intégration fiscale de GROUPE PARTOUCHE, dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 34 de la loi de finance rectificative du 30/12/1995, relatif aux dépenses d'équipement et d'entretien hôtelier (réfection des chambres de l'hôtel Aquabella), et un produit exceptionnel, en vertu du mécanisme d'abattement supplémentaire sur les prélèvements de jeu prévu par l'article 34, rattaché à cette subvention, et qui peut être évalué à un montant de l'ordre de 146 K€, (rubrique Transfert de charges exceptionnels).

- Un produit exceptionnel de 216 K€, au titre de la régularisation rétroactive du taux URSSAF des cotisations "accidents du travail et maladies professionnelles" , suite à révision pour la période 2007-2013.

## IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>Total I</b>			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains	788 929		
Constructions sur sol propre	9 825		
Constructions sur sol d'autrui	21 519 699		
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 236 653		808 765
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 554 234		247 707
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 319 838		
Matériel de transport	9 680		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	687 431		27 793
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	72 719		
Avances et acomptes	44 432		
<b>Total III</b>	<b>42 243 440</b>		<b>1 084 266</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	800 691		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	44 206		29 700
<b>Total IV</b>	<b>844 897</b>		<b>29 700</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>43 573 056</b>		<b>1 115 998</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			486 752	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains			788 929	
Constructions sur sol propre			9 825	
Constructions sur sol d'autrui			21 519 699	
Installations générales, agencements, aménag. constructions		72 812	6 163 841	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		19 827	12 343 173	
Installations générales, agencements et aménagements divers			1 567 545	
Matériel de transport			9 680	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			715 224	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	72 719			
Avances et acomptes	9 853		34 579	
<b>Total III</b>	<b>82 572</b>	<b>92 638</b>	<b>43 152 495</b>	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			800 691	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		31 611	42 295	
<b>Total IV</b>		<b>31 611</b>	<b>842 985</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>82 572</b>	<b>124 250</b>	<b>44 482 232</b>	



## AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement et de développement	Total I				
Autres immobilisations incorporelles	Total II	391 999	1 887		393 886
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains		504 170	19 909		524 079
Constructions sur sol propre		9 825			9 825
Constructions sur sol d'autrui		10 857 274	906 769		11 764 043
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions		4 817 014	359 456	72 812	5 103 658
Installations techniques, matériel et outillage industriels		9 894 891	563 742	19 826	10 438 806
Installations générales, agencements et aménagements divers		574 056	151 797		725 853
Matériel de transport		9 680			9 680
Matériel de bureau et informatique, mobilier		550 900	58 955		609 855
Emballages récupérables et divers					
	Total III	27 217 809	2 060 628	92 638	29 185 799
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>27 609 808</b>	<b>2 062 515</b>	<b>92 638</b>	<b>29 579 685</b>

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	
<b>Immo. incorporelles</b>							
Frais d'établisse- Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
<b>Immo. corporelles</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
	Total III						
Frais acq. titres part. Total IV							
<b>TOT. GEN. (I+II+III+IV)</b>							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
	Montant net début d'ex.	Augmen- -taifons	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>Total I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	494 573	148 208	118 478	524 303
<b>Total II</b>	<b>494 573</b>	<b>148 208</b>	<b>118 478</b>	<b>524 303</b>
<b>Dépréciations</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles	44 432		9 853	34 579
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	22 876	30 452	16 252	37 075
Autres dépréciations	101 675		3 900	97 775
<b>Total III</b>	<b>168 982</b>	<b>30 452</b>	<b>30 005</b>	<b>169 429</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>663 555</b>	<b>178 660</b>	<b>148 483</b>	<b>693 732</b>
<i>Dont dotations et reprises :</i>				
<i>- d'exploitation</i>		178 660	114 783	
<i>- financières</i>				
<i>- exceptionnelles</i>			33 700	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	11 702	11 702	
	Autres immobilisations financières	30 592	3 500	27 092
<b>De l'actif circulant</b>				
	Clients douteux ou litigieux	41 408	41 408	
	Autres créances clients	239 898	239 898	
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	6 750	6 750	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	212 903	212 903	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	35 915	35 915	
	Autres impôts taxes et versements assimilés	3 984 376	3 984 376	
	Divers			
	Groupe et associés (2)	4 872 877	558 028	4 314 848
	Débiteurs divers	106 710	106 710	
	Charges constatées d'avance	659 533	240 386	419 147
	<b>Total</b>	<b>10 202 665</b>	<b>5 441 577</b>	<b>4 761 088</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	24 000
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	29 068
(2) Prêts et avances consenties aux associés	

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à un an maximum à l'origine				
	- à plus d'un an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 161 898	1 161 898		
	Personnel et comptes rattachés	748 708	748 708		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	793 527	793 527		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	15 258	15 258		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 852 374	2 852 374		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	330 024	330 024		
	Groupe et associés (2)	2 410 732	2 410 732		
	Autres dettes	4 144 113	4 144 113		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	19 785	19 785		
	<b>Total</b>	<b>12 476 420</b>	<b>12 476 420</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés	

## ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit, non appelé			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
<b>Total Immobilisations</b>	800 691		
Avances et acomptes versés sur commandes			
<b>Créances</b>			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
<b>Total Créances</b>	4 872 877		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
<b>Total Dettes</b>	2 410 732		
	765 911		
	<b>3 176 643</b>		

**FONDS COMMERCIAL**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Eléments constitutifs du fonds commercial	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Eléments reçus en apport			91 212	91 212	
<b>Total</b>			<b>91 212</b>	<b>91 212</b>	

**PRODUITS A RECEVOIR**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/10/2014	31/10/2013
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	29 929	40 044
Autres créances	4 174 930	2 674 595
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>Total</b>	<b>4 204 859</b>	<b>2 714 639</b>

## DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

		31/10/2014	31/10/2013
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>			
41810000	CLIENT FACTURE A ETABLIR	28 924	40 044
41819000	CLIENTS GROUPE FAC A ETABLIR	1 006	
	<b>Total</b>	<b>29 929</b>	<b>40 044</b>
<b>Autres créances</b>			
40981500	FRN CENTRALISE RRR A OBTENIR	18 925	52 073
40982100	FRN AVOIR A RECEVOIR CENTRALISE		1 322
43870000	ORGANISMES SOCIAUX PDT A RECEVO	205 490	4 983
43870030	FONGECIF A RECEVOIR	2 318	
43870100	IJSS A RECEVOIR	2 475	4 561
43870200	IJ PREVOYANCE A RECEVOIR	2 621	2 065
44870000	ETAT.PRODUIT A RECEVOIR	3 666 922	2 440 130
44871000	PRODUIT IMPOT CICE	317 454	210 737
46875000	REMBT A REC ASSURANCE	- 41 275	- 41 275
	<b>Total</b>	<b>4 174 930</b>	<b>2 674 595</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 204 859</b>	<b>2 714 639</b>

## CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/10/2014	31/10/2013
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 014	274 584
Dettes fiscales et sociales	1 333 774	1 361 523
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	2 232 341	2 312 146
<b>Total</b>	<b>3 771 129</b>	<b>3 948 253</b>

## DETAIL DES CHARGES A PAYER

		31/10/2014	31/10/2013
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>			
40810000	FOURNIS.FACT.NON PARV.	202 222	274 584
40819000	FACT NON PARVENUE GROUPE	2 792	
	<b>Total</b>	<b>205 014</b>	<b>274 584</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>			
42820000	PERSONNEL PROV CP	611 304	619 749
42820200	PROVISION REC/RTT	134 560	160 185
42860000	PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYE	217	2 513
43820000	CHARGES SOCX./ C.P.	237 689	241 036
43820200	CHARGES SOCIALES REC RTT	52 479	62 641
43861000	MEDECINE DU TRAVAIL	12 846	10 298
43862000	ORGANIC	26 031	32 316
44820000	CHARGES FISCALES SUR CONGES PAY	63 149	63 981
44820200	CHARGES FISCALES SUR REC/RTT	13 456	16 278
44820300	CHARGES FISCALES SUR HRES DE NU		956
44860000	TAXES DIVERSES - CENTRALISATEUR	90	
44860001	ETAT CET	- 43 293	- 48 843
44860002	TAXE SUR VEHICULES	1 500	3 250
44862000	TAXE HANDICAPES	24 587	24 004
44863000	FORMATION CONTINUE	72 729	43 979
44864000	EFFORT CONSTRUCTION	70 143	72 695
44865000	TAXE D'APPRENTISSAGE	45 837	46 903
44868000	ETAT AUTRES TAXES A PAYER	10 450	9 582
	<b>Total</b>	<b>1 333 774</b>	<b>1 361 523</b>
<b>Autres dettes</b>			
46860000	DIVERS CHARGES A PAYER	2 232 341	2 312 146
	<b>Total</b>	<b>2 232 341</b>	<b>2 312 146</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 771 129</b>	<b>3 948 253</b>

## PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/10/2014	31/10/2013
Produits d'exploitation	19 785	14 046
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>19 785</b>	<b>14 046</b>

Charges constatées d'avance	31/10/2014	31/10/2013
Charges d'exploitation	659 533	694 065
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>659 533</b>	<b>694 065</b>

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres			
	Au début de l'exercice	En fin d'exercice	Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
ACTIONS	16,00000	16,00000	135 000			135 000

## VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	-1 140 672		-1 140 672
+ Résultat exceptionnel	- 58 700		- 58 700
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-1 199 373		-1 199 373



## ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	7 853
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	1 002 039
Autres engagements donnés :	
- Bail emphytéotique	1 292 409
- Matériel pris en location financière	89 287
- Contrat divers	115 684
<b>Total (1)</b>	<b>2 507 272</b>

(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
- Matériel en crédit bail	7 630
- Autres engagements reçus	55 195
<b>Total (2)</b>	<b>62 825</b>

(2) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
<b>Total</b>	

## ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
<b>Provisions réglementées :</b> - Amortissements dérogatoires - Provisions pour hausse des prix - Provisions pour fluctuation des cours <b>Autres :</b>	
<b>Total</b>	

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
<b>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :</b> - Provisions pour congés payés - Participation des salariés - Contribution sociale de solidarité <b>Autres :</b>	 486 308 26 031
<b>Total</b>	<b>512 339</b>

<i>Amortissements réputés différés</i>	
<i>Déficits reportables</i>	
<i>Moins-values à long terme</i>	

## EFFECTIF MOYEN

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	40	
Agents de maîtrise et techniciens	25	
Employés	175	
Ouvriers	52	
<b>Total</b>	<b>292</b>	<b>0</b>

## IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Dénomination sociale	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
GRUPEPARTOUCHE	SA	193 631 182	141 Bis Rue de Saussure 75017 PARIS

## LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
<b>1 - Filiales ( plus de 50% du capital détenu)</b>				
SA CASINO LES FLOTS BLEUS N° Siren : 058 805 003	200 000	1 121 888	99,958	367 682
<b>2 - Participations (de 10 à 50% du capital détenu)</b>				
<b>B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
<b>1 - Filiales non reprises en A :</b>				
a) françaises				
b) étrangères				
<b>2 - Participations non reprises en A :</b>				
a) françaises				
b) étrangères				